



# Rapport Analytique sur le travail domestique non rémunéré (TDNR) au Togo



2021

Pour citer: Dramani et al. CREG



## RESUME

Cette étude a pour objectif d'analyser l'utilisation du temps consacré aux activités domestiques non rémunérées et non prise en compte par le système de la comptabilité nationale en fonction de l'âge et du sexe des membres des ménages togolais. Elle a utilisé la méthodologie des Comptes nationaux de transfert de temps (NTTA) appliquée sur les données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2018-2019. Des profils d'âge relatifs à la production, la consommation et les transferts de temps par sexe sont générés.

Les principaux résultats obtenus montrent que la division traditionnelle du travail entre hommes et femmes transparait dans les diverses analyses démontrant la persistance des logiques sociales basées sur les rôles sociaux sexués :

- la production domestique non rémunérée provient des femmes pour 79,8% contre 20,2% pour les hommes ;
- on n'observe pas d'écart significatif entre les sexes en matière de temps consommé pour les travaux domestiques non rémunérés : femmes 8,7 heures contre 8,6 heures pour les hommes.
- de façon agrégée, la production de temps pour les travaux domestiques non rémunérés est évaluée à environ 862 milliards de F CFA par an avec la contribution des femmes représentant 79,5%, quatre fois plus élevée que celle des hommes : 20,5%.
- par rapport au PIB, cette production équivaut à 21,9% soit 17,4% pour les femmes contre 4,5% pour les hommes.

Les différences entre les sexes en matière de production de temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés sont au cœur de la problématique de la participation de la femme au marché du travail autant que l'appréciation de sa productivité économique.

## ABSTRACT

This study investigates the times uses spent on unpaid domestic activities not taken into account by the system of national accounts according to the age and gender of Togolese household members. It used the National Time Transfer Accounts (NTTA) methodology applied on data from the Harmonised Household Living Conditions Survey (HHCS) 2018-2019. Age profiles of production, consumption and time transfers by gender are generated.

The main results obtained show that the traditional division of labour between men and women is reflected in the various analyses demonstrating the persistence of social logics based on gendered social roles:

- 79.8% of unpaid domestic production comes from women, compared to 20.2% for men;
- there is no significant gender gap in terms of time consumed in unpaid domestic work: women 8.7 hours compared to 8.6 hours for men.
- In aggregate, the production of time for unpaid domestic work is evaluated at approximately 862 billion CFA francs per year with women's contribution representing 79.5%, four times higher than that of men: 20.5%.
- In relation to GDP, this production is equivalent to 21.9%, i.e. 17.4% for women against 4.5% for men.

Gender differences in the production of time spent on unpaid domestic work are at the heart of the issue of women's participation in the labour market as much as the assessment of their economic productivity.

## SOMMAIRE

|                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| RESUME                                                                                  | ii  |
| ABSTRACT                                                                                | iii |
| SIGLES ET ABREVIATIONS                                                                  | v   |
| LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES                                                       | vi  |
| INTRODUCTION                                                                            | 1   |
| 1. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU TRAVAIL AU TOGO                                          | 3   |
| 2. CADRE LEGISLATIF DU TRAVAIL DOMESTIQUE                                               | 6   |
| 3. REVUE DE LITTÉRATURE                                                                 | 7   |
| 4. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES COMPTES NATIONAUX DE TRANSFERTS DE TEMPS            | 11  |
| 4.1 Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national | 13  |
| 4.2 Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps        | 17  |
| 4.2.1 Production                                                                        | 17  |
| 4.2.2 Consommation                                                                      | 17  |
| 4.3 Finalisation des profils d'âge                                                      | 19  |
| 4.4 Méthodes d'estimation (CWW)                                                         | 20  |
| 4.4.1 Description de l'enquête utilisée (échantillonnage,...)                           | 20  |
| 4.4.2 Base de sondage et domaine d'étude                                                | 20  |
| 5. PRINCIPAUX RESULTATS                                                                 | 21  |
| 5.1 Résultats globaux sur les travaux domestiques non rémunérés                         | 21  |
| 5.2 Résultats spécifiques                                                               | 30  |
| 5.2.1 Travaux ménagers                                                                  | 30  |
| 5.2.1.1 Production du temps de travail domestique au Togo                               | 30  |
| 5.2.2 Courses                                                                           | 39  |
| 5.2.2.1 Profil de production et de consommation de temps de course                      | 39  |
| 5.2.2.2 Profil de transfert de temps de course                                          | 40  |
| 5.2.2.3 Valorisation de temps de course                                                 | 41  |
| 5.2.3 Recherche de l'eau                                                                | 43  |
| 5.2.4 Recherche de bois                                                                 | 46  |
| 5.2.5 Soins aux personnes                                                               | 50  |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS                                                           | 59  |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES                                                             | 61  |
| ANNEXES                                                                                 | 64  |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|         |                                                                                 |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------|
| BIT     | Bureau International du Travail                                                 |
| CDE     | Convention relative aux Droits de l'Enfant                                      |
| CNE     | Conseil National des droits de l'Enfant                                         |
| CWW     | Counting Women's Work                                                           |
| EHCVM   | Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages                        |
| INSEED  | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques |
| QUIBB   | Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être                       |
| ERI-ESI | Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel                  |
| NTA     | National Transfer Accounts (Comptes nationaux de transferts)                    |
| NTTA    | National Time Transfer Accounts (Comptes nationaux de transferts de temps)      |
| OIT     | Organisation Internationale du Travail                                          |
| ONDD    | Observatoire National du Dividende Démographique                                |
| PIB     | Produit Intérieur Brut                                                          |
| PPTD    | Programme-pays de Promotion du Travail Décent                                   |
| RGPH 4  | Quatrième Recensement général de la population et de l'habitat                  |
| SNIS    | Système National d'Information Sanitaire                                        |
| TDNR    | Travail domestique non rémunéré                                                 |
| UEMOA   | Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine                                   |
| ZD      | Zones de Dénombrement                                                           |

## LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### Liste des tableaux

|                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 2-1 : Liste des conventions sur le travail ratifiée par le Togo .....        | 6  |
| Tableau 4-1 : Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA..... | 11 |

### Liste des graphiques

|                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1-1 : Répartition (%) de la population par grands groupes .....                                           | 3  |
| Graphique 1-2 : pyramide des âges de la population togolaise.....                                                   | 4  |
| Graphique 5-1 : Production de temps domestique.....                                                                 | 22 |
| Graphique 5-2 : Consommation de temps de domestique en (heure/semaine) par sexe .....                               | 23 |
| Graphique 5-3 : Transfert de temps domestique.....                                                                  | 24 |
| Graphique 5-4: Valorisation du temps domestique: production et consommation agrégée selon le sexe.....              | 25 |
| Graphique 5-5 : répartition de la production domestique non rémunérée par sexe en pourcentage du TDNR.....          | 27 |
| Graphique 5-6 : répartition de la production domestique non rémunérée par sexe en pourcentage du PIB.....           | 27 |
| Graphique 5-7 : valorisation de temps domestique.....                                                               | 29 |
| Graphique 5-8: Production du temps de travail domestique selon le sexe et l'âge .....                               | 30 |
| Graphique 5-9: Consommation du temps de travail domestique selon le sexe et l'âge .....                             | 32 |
| Graphique 5-10: Transferts de temps domestiques reçus et versés selon le sexe et l'âge.....                         | 34 |
| Graphique 5-11: Ecart entre la production et les transferts de temps ménagers versés.....                           | 35 |
| Graphique 5-12: Valorisation de la production du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge                  | 36 |
| Graphique 5-13: Valorisation de la production du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge (agrégée).....   | 36 |
| Graphique 5-14: Valorisation de la production agrégée du temps des travaux ménagers selon le sexe                   | 37 |
| Graphique 5-15: Valorisation de la consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge .....          | 38 |
| Graphique 5-16: Valorisation de la consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge (agrégée)..... | 38 |
| Graphique 5-17: Production et consommation moyen (heure par semaine) en course .....                                | 40 |
| Graphique 5-18: Transfert de temps (heure par semaine) pour course .....                                            | 41 |
| Graphique 5-19: Coût annuel moyen (F CFA par an) de production et de consommation de course...                      | 42 |
| Graphique 5-20: Coût agrégé annuel (million F CFA) de production et de consommation de course .                     | 42 |
| Graphique 5-21 : Production et consommation du temps domestique en eau.....                                         | 44 |
| Graphique 5-22: Transfert de temps domestique en eau .....                                                          | 44 |
| Graphique 5-23: Coût annuel moyen (F CFA) de production et de consommation de recherche de l'eau.....               | 45 |
| Graphique 5-24: Coût agrégé (million F CFA par an) de production et de consommation de recherche de l'eau .....     | 46 |
| Graphique 5-25 : Durée moyenne (heure) par semaine produite et consommée par âge et sexe .....                      | 47 |
| Graphique 5-26 : Durée moyenne par semaine (heure) reçue et versée par âge et sexe .....                            | 48 |

|                                                                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 5-27 : Cout moyen (FCFA) de production et de consommation de temps pour la recherche du bois .....                          | 49 |
| Graphique 5-28 : Cout agrégé (million de FCFA) de production et de consommation de temps pour la recherche du bois .....              | 50 |
| Graphique 5-29 : Production des temps de soins aux personnes selon le sexe .....                                                      | 51 |
| Graphique 5-30: Consommation des temps de soins aux personnes selon le sexe .....                                                     | 52 |
| Graphique 5-31: Profil de transfert de temps de soins aux personnes (heures par semaine) par sexe ..                                  | 53 |
| Graphique 5-32: Profil de production et consommation de soins aux personnes (valeur moyenne en CFA/an) par sexe.....                  | 55 |
| Graphique 5-33 ; Production des soins aux personnes en milliards de FCFA .....                                                        | 56 |
| Graphique 5-34 : Consommation agrégée en soins aux personnes (en million de FCFA) par tranche d'âge .....                             | 57 |
| Graphique 5-35: Valorisation du temps domestique des soins aux personnes : production agrégée et en pourcentage du PIB par sexe ..... | 59 |

## INTRODUCTION

L'implication de toutes les composantes de la population dans le processus de développement est de nos jours partagé par les acteurs de développement tant au niveau international que national. En ce qui concerne la population féminine, une attention particulière devrait être portée à leurs conditions. Ainsi, à Beijing (Chine), en septembre 1995, les délégués de 189 pays se sont réunis pour faire le bilan de la situation des femmes dans le monde et mettre en place un programme d'action visant à résoudre les problèmes identifiés y compris les injustices basées sur le genre dont plusieurs d'entre elles sont encore victimes. Au terme de la conférence, une déclaration, visant à améliorer la situation économique et sociale des femmes et à lutter contre toutes formes de discriminations envers les femmes et les jeunes filles, a été adoptée le 15 septembre 1995. Le programme d'action visait notamment les objectifs de : « renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique, promouvoir leur indépendance économique, leur apporter une meilleure protection contre la violence croissante dont elles sont victimes et leur assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé ».(déclaration de Beijing 1995)

Une décennie plus tard, la Commission Stiglitz (2009) encore appelée Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social est mise en place avec la responsabilité de développer une réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives et d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse. Son rapport déposé en septembre 2009 recommande d'élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes. Ce rapport énonce que dans les pays en développement, la production de biens par les ménages joue un rôle important qu'il convient de prendre en compte pour évaluer les niveaux de consommation des ménages dans ces pays.

Les familles consacrent beaucoup de temps non rémunéré à des activités productives telles que la cuisine, le nettoyage et les soins. Ce travail non rémunéré augmente la consommation globale de biens et de services et représente un revenu implicite (Becker, 1965). À mesure que les pays s'industrialisent, une grande partie de la production domestique de nourriture, de vêtements et de soins aux membres de la famille peut être transférée sur les marchés et achetée par les familles. Au niveau national, quoique jugé imparfait, le bien-être est souvent représenté par le revenu global ou la production par tête (par exemple, le PIB par habitant) et les changements

dans le bien-être par le taux de croissance correspondant. Mais les niveaux de bien-être sont sous-estimés du fait de l'importance du travail non rémunéré. Toutefois, une transformation du travail non rémunéré en travail rémunéré entraînerait une augmentation du PIB sans pour autant améliorer le bien-être des populations (Stiglitz et al., 2009).

Ignorer la production domestique peut également biaiser les mesures de l'inégalité des revenus et des taux de pauvreté (Abraham et Mackie, 2005). Par exemple, les familles où l'un des parents fait la cuisine et le ménage et s'occupe des enfants auront un revenu disponible plus élevé que les ménages ayant le même revenu et les mêmes heures de travail, mais où les deux parents ont un travail rémunéré et achètent des services de nettoyage et de garde d'enfants sur le marché. Alors que les niveaux de vie standard basés sur le revenu traitent ces deux familles comme identiques, Frazis et Stewart (2010) montrent qu'une mesure de l'inégalité incluant la valorisation de la production familiale est plus équitablement répartie car le travail non rémunéré varie beaucoup moins que le travail rémunéré entre les ménages.

Outre le travail non rémunéré au sein du foyer, les individus effectuent également un travail non rémunéré essentiel pour leurs proches et pour la communauté au sens large. Le travail bénévole, comme l'aide aux voisins, les soins aux personnes de tous âges, handicapées ou non, le soutien aux organisations caritatives, l'aide aux immigrants, l'entraînement des équipes sportives et l'administration des écoles, contribue aussi directement et indirectement au bien-être de la société.

Au Togo, depuis le Programme d'actions de Beijing en 1995 et convaincu que l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement passera nécessairement par une meilleure prise en compte des besoins et aspirations différenciés des hommes et des femmes, le Togo a approuvé en 2006 la Stratégie nationale pour l'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement.

Dans l'objectif d'analyser et capturer son dividende démographique, le Togo est dans la dynamique de la mise en place de son Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Le pays a ainsi réalisé son profil national du dividende démographique avec la méthodologie des comptes nationaux de transferts (NTA) qui rend compte des flux monétaires dans l'économie selon l'âge et sur le cycle de vie. Toutefois, pour mieux appréhender l'ensemble des flux notamment ceux non monétaires s'opérant dans l'économie et les questions d'inégalités du genre, il importe de compléter les analyses NTA par celles des comptes nationaux de transferts de temps (NTTA). Cette dernière méthodologie permet de mesurer et

de valoriser les temps de travaux domestiques et les travaux non rémunérés. Cela permettra, entre autres, de pallier l'insuffisance et l'incomplétude du Système de Comptabilité Nationale et renforcer le plaidoyer et les capacités pour l'élaboration de politiques adéquates et inclusives.

Dans le cadre du programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA, le Togo a réalisé l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018-2019), enquête utilisant des outils de collecte modernes, harmonisés dans l'espace UEMOA et respectant les normes et standards internationaux. L'EHCVM comporte une section Emploi qui renseigne sur des variables de l'emploi, des indicateurs de chômage et autres variables classiques du marché du travail. En outre, de nouvelles questions ont été introduites dans la section Emploi permettant de capter des informations sur l'utilisation du temps au cours d'une journée. Ainsi, les données actualisées sont disponibles sur le temps que les individus mettent pour effectuer des travaux domestiques non rémunérés.

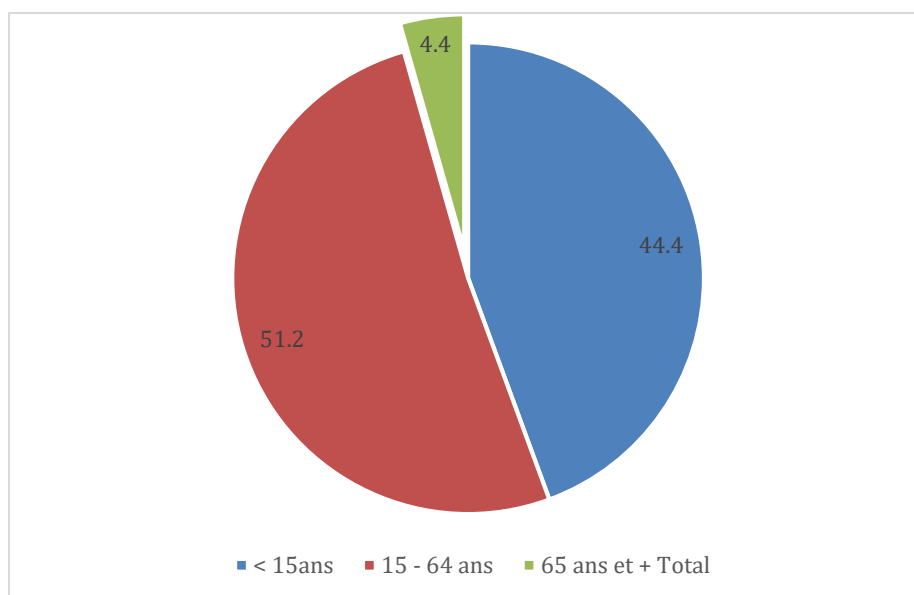
Le présent rapport vise à faire une analyse quantitative et qualitative du travail domestique non rémunéré et non pris en compte dans la comptabilité nationale du Togo. Trois types de travail domestique ont été appréhendés dans cette étude: les courses et recherches de bois et eau, les travaux ménagers et les soins aux personnes âgées et aux enfants.

Le rapport s'articule autour de cinq (5) sections. La première section est consacrée au contexte socioéconomique de l'étude. La seconde section présente le cadre législatif du travail au Togo. La troisième section est celle liée à la revue de littérature. Dans la quatrième section, est exposée la méthodologie adoptée et la cinquième et dernière section livre les principaux résultats obtenus.

## 1. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU TRAVAIL AU TOGO

La population du Togo présente les caractéristiques d'une population jeune avec une proportion de 51,2% représentant la tranche d'âge 15-64 ans (**graphique 1-1**) considérée comme la population d'âge actif et un poids important des jeunes et adolescents en plus d'une légère prépondérance de la population féminine sur la population masculine (48,9% d'hommes pour 51,1% de femmes). Les tranches d'âge de dépendance représentent respectivement 44,4% et 4,4% pour les moins de 15 ans et les plus de 65 ans.

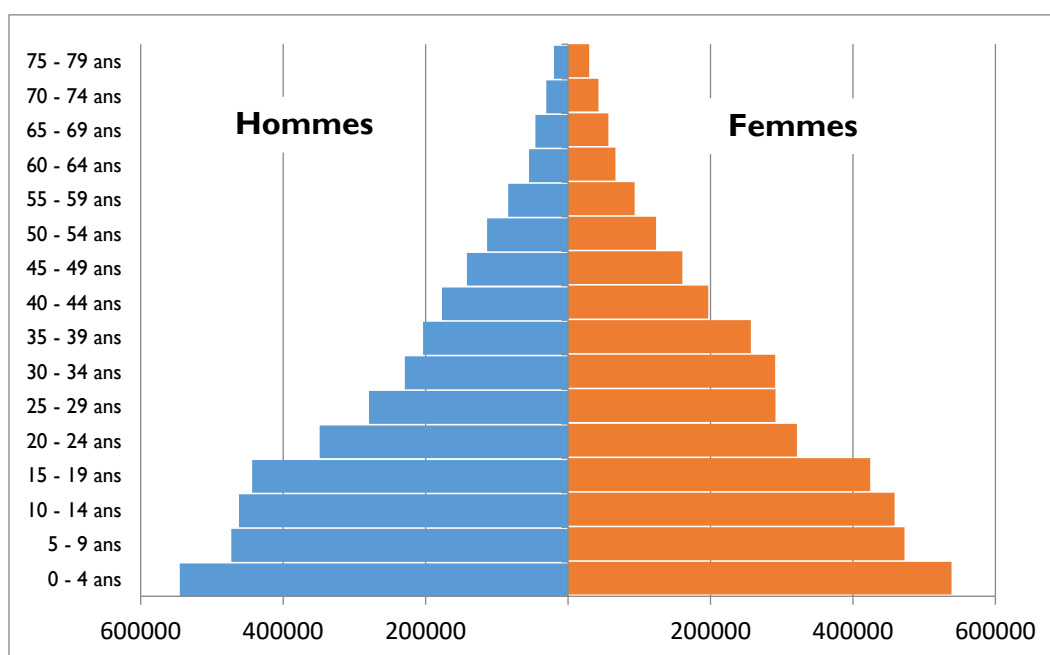
*Graphique 1-1 : Répartition (%) de la population par grands groupes*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête QUIBB 2015

Les personnes de moins de 15 ans représentent en effet 44,4% de la population avec peu de différence selon le sexe (45,3% d'hommes et 43,5% de femmes). Quant à la population potentielle en âge de travailler (15-64 ans), sa proportion s'élève à 51,2% dont 51,6% pour les femmes contre 50,9% pour les hommes.

Graphique 1-2 : pyramide des âges de la population togolaise



Source : INSEED, projection démographique 2019

Le taux d'occupation de la population togolaise est de 74,2%. La répartition selon le sexe donne un taux de 72,5% pour les femmes et 76% pour les hommes<sup>1</sup>. Le taux de dépendance démographique (51,4%) selon QUIBB 2015, révèle qu'un actif potentiel au Togo, a un peu plus d'un inactif à sa charge.

Selon la politique nationale de l'emploi (2012), quoique le taux d'activité des femmes soit élevé dans l'économie togolaise (elles participent pour 46% au PIB), elles exercent surtout dans l'économie informelle (70% des activités du secteur informel) et essentiellement le secteur du commerce intérieur. Selon cette même source, en dépit des actions de sensibilisation, l'opinion qui prévaut encore est que les femmes doivent se consacrer à leur fonction reproductive et aux tâches ménagères, ce qui renforce les barrières structurelles limitant leur accès à l'éducation, à la formation, à la terre et aux biens de production tout en restreignant le temps et la mobilité dont elles ont besoin pour un travail productif ainsi que le choix d'une activité économique. En conséquence, les femmes se retrouvent minoritaires dans les secteurs à haut revenu, notamment, l'économie moderne, y compris dans la fonction publique où elles ne représentent que 21% des agents. Elles rencontrent des difficultés socioculturelles réelles d'insertion, car même si le code du travail, les conventions 100 et 111 de l'OIT ratifiées par le Togo et les conventions collectives prévoient une égalité de rémunération entre hommes et femmes et la non-discrimination en matière d'emploi et de profession, les conditions d'accès aux postes de responsabilité demeurent difficiles à cause des considérations socioculturelles<sup>2</sup>.

La société togolaise comme la plupart des sociétés ouest africaine est marqué par une mixité d'intervention de l'homme et de la femme sur le marché du travail comme susmentionnées.

Les résultats de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) montrent que le ratio emploi population est 55,9% en 2017. Suivant le sexe, les hommes ont plus d'opportunités d'emplois (57,7%) que les femmes (54,3%) en 2017. L'accès des femmes au marché du travail leur permet certes de jouir d'une relative autonomie financière et de contribuer aux besoins de leur famille, mais elles restent confinées dans l'exercice de la quasi-totalité des tâches domestiques. Cette inégalité récurrente dans le contexte togolais pourrait être attribuable à une dynamique fonctionnelle largement basée sur le patriarcat. Fondé sur la domination du sexe féminin par le sexe masculin, ce système sociopolitique maintient la femme

---

<sup>1</sup>Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être, INSEED, 2016

<sup>2</sup> Programme pays de promotion du travail décent (PPTD) au Togo (2019- 2022)

dans un statut de subordonné en lui affectant l'énorme masse de travail domestique (Delphy, 2000).

Au Togo, comme dans toutes les sociétés patriarcales, des sanctions institutionnelles et structurelles mises en place par des normes et règles sociales profondément patriarcales existent encore. Le mariage par le système de la dot confère aux hommes le statut de chef de ménage et contraint les femmes à être soumises à leur mari. En effet, si pour la femme la dot est un signe d'honneur et de considération, pour l'homme elle est le signe de son engagement et de sa capacité à jouer son rôle de chef de famille. Ce lien du mariage renforce la légitimité sociale du maintien des femmes dans les tâches domestiques (Kpakpo-Lodonou, 2017 ; Gnoumou Thiombiano et al, 2021).

## 2. CADRE LEGISLATIF DU TRAVAIL DOMESTIQUE

Le Togo est devenu membre de l'Organisation internationale du travail le depuis le 07 juin 1960. Le Togo a ensuite signé plusieurs accords et conventions (tableau suivant). Le code du travail togolais clarifie la notion de travailleur. Est considérée comme travailleur au sens du code du travail de 2006, quels que soient son sexe et sa nationalité, toute personne qui s'est engagée à mettre son activité professionnelle, moyennant rémunération, sous la direction et l'autorité d'une autre personne, physique ou morale, publique ou privée, appelée employeur, indépendamment du statut juridique de l'employeur, et de celui de l'employé. Cette définition exclut toute discrimination qu'elle soit basée sur le sexe ou autres critères. Ce principe est renforcé à travers plusieurs autres articles dans le code du travail surtout en termes de recrutement, de rémunération et de promotion.

Tableau 2-1 : Liste des conventions sur le travail ratifiée par le Togo

| Convention                                                                                         | Date         | État actuel |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>C029</b> - Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930                                        | 07 juin 1960 | En vigueur  |
| <b>C087</b> - Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 | 07 juin 1960 | En vigueur  |
| <b>C098</b> - Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949    | 08 nov. 1983 | En vigueur  |

| Convention                                                                                    | Date          | État actuel |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|
| <b>C100</b> - Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951                         | 08 nov. 1983  | En vigueur  |
| <b>C105</b> - Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957                      | 10 juil. 1999 | En vigueur  |
| <b>C111</b> - Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958   | 08 nov. 1983  | En vigueur  |
| <b>C138</b> - Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 <i>Age minimum spécifié: 14 ans</i> | 16 mars 1984  | En vigueur  |
| <b>C182</b> - Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999           | 19 sept. 2000 | En vige     |

Source : BIT, 2021

Il n'existe pas à ce jour de convention ni de loi spécifique au travail domestique non rémunéré non prise en compte dans la comptabilité nationale au Togo.

### 3. REVUE DE LITTÉRATURE

Plusieurs définitions du concept « travail domestique » ont été identifiées même s'il n'existe pas toujours une définition universellement acceptée pour ce type de travail.

En effet, l'organisation internationale du travail (OIT) indique que toute personne ayant travaillé

ne serait-ce qu'une heure au cours d'une période de référence est un travailleur occupé. Ce critère d'une heure par semaine a été retenu car il permet un décompte précis du travail destiné à la production de biens et services (Hussmans *et alii*, 1990 ; OIT, 1982). Toutefois cette approche autorise à classer dans l'emploi toute forme de travail occasionnel ou intermittent. Or, dans les pays en développement le marché du travail fournit de nombreuses opportunités d'occuper un emploi d'au moins une heure par semaine, mais qui n'est pas forcément considéré comme tel par la personne qui l'occupe, ni d'ailleurs par la société (vente ambulante, menus services de gardiennage, aides, ménagères ponctuelles, confection artisanale, recherche de bois, d'eau, jardinage, etc.).

Le Système de Comptabilité Nationale (SCN) des Nations Unies définit le travail domestique dans un autre sens. Le SCN le définit en fonction du domaine de la production (c'est-à-dire celui des activités productives) de la manière suivante : La production peut être définie comme une

activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des biens ou services. Il doit exister une unité institutionnelle qui assume la responsabilité du processus et qui est propriétaire des biens produits, ou qui a droit à être payée ou rémunérée d'une façon ou d'une autre pour les services fournis. Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique. C'est ainsi que l'accroissement incontrôlé des stocks de poisson dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture.

Le SCN exclu certaines activités comme la quête de l'eau, du bois, jardinage, par une non valorisation de la production de ces services alors que ces types d'activités consomment énormément de temps particulièrement chez les femmes et aussi chez les enfants. Lorsque les filles sont scolarisées, elles disposent généralement de moins de temps d'études en dehors des heures de cours. Une inégale répartition des tâches domestiques est notée dans les pays africains particulièrement le Togo où les filles scolarisées âgées de 6 à 15 ans ont plus d'heures de travail non rémunéré que les garçons scolarisés de la même tranche d'âge (Ky, 2010).

En revanche, l'étude de Dramani et al. (2014) portant sur le travail domestique au Sénégal donnent les caractéristiques suivantes au travail domestique :

- le lieu de travail est une maison privée ;
- les tâches réalisées sont par nature domestiques, comme nettoyer, cuisiner, faire la lessive, s'occuper des enfants, soigner les personnes, ou bien associées à la maison, comme jardiner, conduire ou surveiller ;
- le travail est effectué sous l'autorité, la direction et la supervision de l'employeur direct, de l'occupant de la maison ;
- le travail est effectué en échange d'une rémunération, en argent ou en nature ; et,
- l'employeur ne tire aucun gain financier de l'activité du travailleur domestique.

Il est important de noter que la difficulté majeure réside dans la systématisation de l'approche et sa prise en compte par la comptabilité nationale. Les travaux pionniers de Gretchen Donehower (2004) permettent de quantifier le travail domestique et de mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie.

Les travaux empiriques sur l'emploi du temps au sein des ménages ont été inspirés par les travaux de Becker (1965 et 1981) et de Gronau (1977) ; ces auteurs postulent alors un modèle unitaire du ménage dans lequel la spécialisation dans les activités domestiques ou de marché est dictée par la productivité relative au salaire espéré de chaque membre.

Dos Santos a effectué une recherche sur « Le rôle des femmes selon le GIRE Regard sur le troisième principe de Dublin en Afrique au Sud du Sahara ». La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) vise à optimiser potentiellement le bien-être social et économique de manière équitable entre les différents groupes qui composent chaque société. Cette étude montre que les femmes de la région enclavée de L'androy dans le sud de Madagascar rapportent qu'elles parcourent jusqu'à 15 km chaque jour pour puiser deux seaux d'eau de 25 litres d'eau (GRET, 2005). Dans certaines régions montagneuses de l'Afrique de l'Est, par exemple, les femmes dépensent jusqu'à 27 % de leurs apports calorifiques dans la seule corvée d'eau (Lewis et al., 1994).

Zan (2009) procède à une analyse descriptive des statistiques selon le genre au Burkina Faso pour appréhender la contribution des femmes dans divers secteurs d'activité. Ainsi, sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'habitat de 1985, de 1996 et de 2006, l'auteur met en exergue l'évolution de la participation des femmes à l'activité économique. Dans ce cadre, le taux d'activité des femmes a baissé entre 1996 et 2006 en passant de 64% à 62% alors que sur ladite période le niveau d'activité des hommes a progressé de 10 points de pourcentage (de 76% à 86%). L'un des résultats fondamentaux est relatif à la proportion assez importante des femmes qui exercent leur activité comme « personnel de services et vendeurs » et le domaine de l' « agriculture, élevage et pêche ». L'autre aspect qui subsiste des analyses est le fait que les femmes sont moins présentes que les hommes en tant qu'employeurs, salariés ou indépendants. Plus particulièrement, les statistiques montrent qu'elles sont soit dans les travaux d'aide familial (42%) soit leur activité ne sont pas répertoriées (41,4%). Cette étude montre les disparités de genre sur le marché du travail au Burkina, mais se focalise principalement sur le travail rémunéré. Ainsi, la limite de cette approche reste liée au fait qu'on peut sous valoriser le rôle des femmes étant donné que l'étude n'intègre pas le travail domestique selon le genre.

Dans le cadre d'une étude au Kenya, Muriithi et al. (2017) s'intéressent au profil selon l'âge et selon le genre avant de procéder à la valorisation en termes de salaire horaire. La valorisation du travail non rémunéré est effectuée en prenant les activités effectuées par les hommes et les femmes au niveau des ménages, des champs et dans les entreprises familiales. Les auteurs

appliquent le critère de possibilité de délégation ou de partie tiers comme suggéré par Donehower (2014) notamment pour les activités effectuées dans le ménage. Globalement, les résultats des profils de travail non rémunéré selon le genre varient en fonction de l'âge. Selon le genre, 51% des activités domestiques non rémunérées sont effectuées par les femmes. Ainsi, jusqu'à 30 ans, il y a plus d'hommes que de femmes qui participent aux activités domestiques non rémunérées. Alors qu'au-delà de 30 ans, les femmes consacrent plus d'heures aux activités non rémunérées que les hommes. En ce qui concerne le profil de revenu salarial imputé aux activités domestiques, les résultats montrent qu'entre 5-13 ans le revenu pour les garçons est plus élevé que celui des filles. De même, entre 39-78 ans, le revenu salarial imputé aux activités domestiques des hommes est supérieur au revenu salarial imputable aux femmes. Un résultat fondamental de cette étude est le fait que les femmes ont un revenu salarial imputable à leurs activités domestiques non rémunérées supérieur à celui des hommes pour les catégories d'âge de 13 à 38 ans.

Youbare Souleyman et al. dans leur œuvre « Jardin hors-sol en sac », avance les objectifs suivants à savoir sécuriser la production agricole, lutter contre la pauvreté, améliorer l'environnement et développer des activités connexes. La méthodologie est une approche descriptive qui donne les résultats suivants qui consistent à permettre de gagner plus en espace en resserrant l'espace entre les plants, la réduction de la pénibilité du travail et de l'entretien des potagers, détendre la période de culture, limiter les attaques des insectes, protéger l'environnement et améliorer la sécurité alimentaire à travers une production durable et respectueuse de l'environnement. Ce sont des pratiques qui valorisent l'agriculture familiale et aide les familles surtout urbaines à être plus indépendantes.

Les différents travaux empiriques concordent sur trois résultats que l'on peut qualifier de faits caractéristiques selon Herrera et Torelli :

- les femmes travaillent plus que les hommes dans presque toutes les régions ;
- la répartition des tâches entre hommes et femmes est très différente. Les femmes accomplissent la quasi-totalité des tâches domestiques alors que les hommes se spécialisent dans les activités qui procurent des revenus (ILAHI, 2000) ;
- le degré de spécialisation absolue est faible. Fafchamps et Quisumbing (2003) montrent, dans le cas du Pakistan, que moins de 2 % des individus accomplissent tout le travail domestique de leur ménage et moins de 8 % ne travaillent pas du tout.

## 4. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES COMPTES NATIONAUX DE TRANSFERTS DE TEMPS

La méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps commence par l'identification de l'enquête budget-temps disponible. Une fois la base identifiée, on passe à la reconnaissance du temps consacrée aux activités productives non incluses dans l'évaluation de du revenu national. Une façon de déterminer si une activité est conforme à cette norme est le "critère de tiers": vous pouvez payer quelqu'un pour le faire (Reid, 1934). Ainsi, les activités comme dormir, manger, les activités sportives et de loisirs ne seraient pas incluses, mais toutes les activités de gestion ou de soins à domicile le seraient. Les activités auxquelles nous sommes intéressées ne sont pas incluses dans le revenu national, mais pourraient l'être si elles ont été contractées à la place du travail non rémunéré.

Le tableau 4-1 montre la liste globale des onze groupes d'activités que les équipes pays devraient suivre, si les données le permettent.

Tableau 4-1 : *Regroupement des activités de production des ménages dans le NTA.*<sup>3</sup>

| Activité du temps de travail                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Nettoyage                                                                                                             |
| 2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)                                                           |
| 3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)                                                                        |
| 4. L'entretien du ménage et de la réparation                                                                             |
| 5. Entretien de pelouses et de jardin                                                                                    |
| 6. Gestion Des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes) |
| 7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)                                                                        |
| 8. Biens et services Achats                                                                                              |
| 9. Garde d'enfants                                                                                                       |
| 10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)                           |
| 11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)                                                 |

Source : CREG, 2021

<sup>3</sup> Dans les révisions futures de cette méthodologie, ce tableau peut changer plusieurs pays contribuant aux informations sur les catégories pertinentes à son contexte. En outre, dans les futures révisions de la méthodologie, nous aimerions étudier les systèmes internationaux de codage de l'occupation afin de normaliser les imputations de salaires discutés dans la section suivante.

Notons que les variables de soins, 9 et 10, impliquent les soins de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage. Alors que ceux-ci sont présentés comme une catégorie dans le tableau parce que nous allons utiliser un salaire imputé pour toute la catégorie, les chercheurs devraient estimer les variables de soins en deux parties: celui où les soins sont pour des personnes à l'intérieur des ménages, l'autre où les soins vont à des personnes extérieures du ménage. Ce sera important lorsque nous imputerons le profil d'âge de la consommation de soins. Certaines activités des investissements en capital humain qui pourraient nous intéresser, sauf qu'ils sont faits pour soi-même, comme l'éducation ou la participation à sa santé. Bien que nous soyons intéressés par ces catégories pour l'analyse de l'investissement total en capital humain, nous ne les considérons pas dans les comptes NTTA parce qu'ils ne répondent pas au critère de tiers et ne peuvent pas être négociés sur un marché.

Aussi, quand on pense à certains aspects du temps consacré aux soins pour les autres, il est difficile de savoir si ces activités doivent être considérées comme un travail productif ou de loisirs. Par exemple, est-ce que « Amener un enfant au cinéma est considéré comme un loisir pour le parent ou un soin pour l'enfant ? ».

Bien que ce soit conceptuellement ambigu, l'instrument du temps de travail de l'enquête aura probablement pris cette décision pour vous au moment où le répondant décide si l'activité a été "d'aller au cinéma» ou «garder des enfants». "En règle générale, cependant, nous tenons à souligner cela comme la garde d'enfants au lieu d'un loisir, car vous pourriez payer quelqu'un d'autre pour prendre votre enfant pour le cinéma. Aussi, si vous n'avez pas passé ce moment avec votre enfant, vous auriez à trouver quelqu'un d'autre à qui offrir ce soin, même si les soins, c'est juste s'asseoir à côté de l'enfant. Les soins des animaux est une autre tâche potentiellement ambiguë. Alors que vous pouvez promener votre chien ou jouer avec lui comme une activité de loisir, vous pouvez payer quelqu'un pour le faire, alors nous l'incluons comme une activité productive. Il peut y avoir beaucoup d'aspects agréables à un emploi payé mais le marché ne réduit pas votre salaire si vous avez trop de plaisir au travail. Les comptes des ménages ne devraient pas le faire non plus.

Une note finale concernant les activités pertinentes se rapporte aux « multitâches ». Dans certaines enquêtes, plus d'une activité peut être rapporté à une unité de temps. Par exemple, dans l'enquête sur le « *American Time Use Survey(ATUS)* », les répondants signalent une

activité primaire, mais demandent aussi si n'importe lequel du temps passé sur cette activité était simultané avec la garde d'enfants<sup>4</sup> et l'activité secondaire.

Malheureusement, il y a une grande diversité dans les instruments du temps de travail de l'enquête dans la façon dont les questions sur les activités secondaires ou qui se chevauchent sont encadrées. Cela mine la grande force des NTA, qui est notre capacité à comparer les résultats entre pays. Pour cette raison, nous n'incluons aucune information sur les multitâches, le chevauchement des activités ou des activités secondaires dans nos résultats comparatifs NTA. Cependant, les pays avec les enquêtes qui incluent ce type de données sont fortement encouragés à évaluer un ensemble des profils d'âge qui incluent les multitâches, car il peut permettre de corriger d'éventuelles sous-évaluation liées au biais de nos évaluations en raison du manque de l'impact de multitâches.

Après l'identification des activités pertinentes, les chercheurs devraient faire beaucoup d'exploration des données en temps selon l'âge et le sexe avant de passer à la prochaine étape de l'imputation d'un salaire. Les profils de l'âge du temps de travail productif seuls méritent d'être et indiquent le degré de spécialisation selon le sexe dans une économie. Souvent ces résultats seront les plus intéressants à n'importe quel public, car, tandis que nous pouvons tous avoir des emplois différents dans le marché, nous devons tous accomplir les mêmes tâches de base à la maison. Aussi, plus grande sera la spécialisation dans le temps de travail selon le genre, plus il sera difficile d'imputer un salaire correct car il y aura de plus grandes différences entre l'économie représentée dans les comptes nationaux qu'au niveau domestique. Cela doit être indiqué dès le départ dans des documents ou des présentations.

Finalement, le temps devrait être évalué à un niveau annuel pour être compatible avec les montants annuels évalués dans les NTA. Si l'enquête représente une semaine, il devrait être multiplié par 52. S'il représente un jour, il faut multiplier par 365, et ainsi de suite.

#### **4.1 Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national**

##### *La valorisation des entrées contre les sorties*

Bien que les différences temporelles soient essentielles pour comprendre la nature du genre de la production, le but ultime est de comparer le NTA avec le NTA, nous devons donc

---

<sup>4</sup> L'enquête définit "la garde des enfants secondaire" comme la responsabilité d'un enfant de moins de 13 ans tout en faisant une autre activité. Cela contraste avec la définition de garde d'enfants utilisé avec les activités primaires où le mot «enfant» est défini comme moins de 18 ans.

transformer les unités de temps en unités monétaires. Si ces activités ont été incluses dans le revenu national, combien ils vaudront ? La méthode utilisée ici a un impact très important sur les comptes définitifs du NTTA.<sup>5</sup>

Le revenu national comprend la valeur totale de la production, qui est déterminé par le marché lorsque le bon produit est acheté par quelqu'un pour un prix donné. Les facteurs de production sont : le travail et le capital. La valeur des entrées de la main-d'œuvre est indiquée par les salaires et la valeur des services du capital est ce qui reste de la vente de biens après que le travail ait été payé. Pour rendre le NTTA comparable avec le NTA basé sur le revenu national, nous aimerions idéalement estimer ce qui a été produit dans le temps passé (Abraham et Mackie, 2005). Quel serait le prix de chaque service? Mais ceci reste difficile du point de vue des données. Nous aurions besoin de sources de données supplémentaires sur le prix et la qualité de chaque activité de production. Au lieu de cela, nous avons choisi d'estimer la valeur de la main-d'œuvre incluse dans le NTTA, et évaluer le temps passé par le salaire qui serait gagné par quelqu'un qui fait de l'activité, au lieu du prix que quelqu'un aurait à payer pour avoir cette activité réalisée. Cela diminue la charge des données et supprime de nombreux autres problèmes méthodologiques comme la façon d'éviter le double comptage de la production qui implique des apports achetés et non-achetés. Une illustration serait l'évaluation d'un repas cuisiné à la maison: les comptes nationaux incluent déjà la valeur des intrants d'aliments crus, alors comment pouvons-nous identifier un prix comparable sur le marché uniquement pour les entrées de cuisson? Ainsi, les entrées de temps seront évaluées par leur valeur de salaire, pas leur valeur de production. Cela peut signifier que les estimations du NTTA sont biaisées à la baisse- si une personne est en train de faire la production de la maison (production domestique) plutôt que de travailler sur le marché, alors la valeur du temps dans la production de la maison (production domestique) doit être supérieure à la valeur du temps dans le marché- Mais il semble n'y avoir aucun autre moyen de produire des estimations.

#### *La valorisation des entrées de temps: méthode de remplacement par un spécialiste*

Suite à la mise au point des NTA, les chercheurs du réseau des NTA utilisent unanimement la méthode «*specialist replacement*» pour valoriser les entrées de temps. Si la personne a dû payer quelqu'un d'autre pour effectuer chaque tâche, combien cela coûterait-il ? Nous trouvons

---

<sup>5</sup> Alors qu'il y a un très grand impact sur la valeur globale des comptes NTTA, la recherche préliminaire indique que cela ne fait pas une énorme différence dans les profils relatifs d'âge selon le sexe.

un salaire approprié pour des personnes au marché exécutant chaque activité dans la Tableau 3. Avec un salaire différent pour le nettoyage, la cuisine, la garde d'enfants, etc. Consultez une étude ou une enquête sur le travail et les revenus pour la période en question et trouver le salaire horaire moyen pertinent pour chaque activité dans le tableau 3. La plupart des enquêtes du travail produisent des tableaux de salaire moyen par emploi ou de profession et il est probablement beaucoup plus facile d'utiliser ces tableaux que les micros données des enquêtes. Une moyenne de baby-sitter, la garde d'enfants et des premiers salaires de professeur d'enseignement s'appliqueraient au temps passé à faire la garde d'enfants; une employée de maison ou un salaire de service auxiliaire s'appliqueraient au temps passé à nettoyer; et un salaire de service alimentaire s'appliqueraient au temps passé en préparant la nourriture.

Veillez à choisir des salaires pour les travaux qu'une personne moyenne pourrait en réalité faire. Par exemple, le temps passé en réparant la maison devrait être estimé au salaire d'un bricoleur au lieu du salaire d'un charpentier qualifié, ou un électricien ou un plombier, en fonction de l'emploi. Certes, certaines personnes en réparant leurs propres maisons peuvent avoir les compétences d'un charpentier qualifié, électricien ou plombier, mais la plupart ne le feront pas. Bien sûr, de grandes classifications des activités impliqueront de grands niveaux de compétence. Quelques cuisiniers domestiques se rapprocheront de la production d'un chef exécutif, d'autres d'un cuisinier dans un snack-bar. L'utilisation de salaires moyens pondérés selon la population à différents niveaux de professions se penchera sur cette question. La prise en compte du salaire moyen dans l'ensemble des professions de services alimentaires inclura les salaires de chefs exécutifs, des cuisiniers dans un snack-bar et des plongeurs (lave-vaisselle). Si vous pesez la moyenne par le nombre de personnes employées dans chaque type de profession, vous obtenez une certaine mesure de la répartition probable par lequel les niveaux de compétence et certains types d'activités sont également réparties entre les ménages.

Les chercheurs devraient utiliser leurs connaissances spécifiques à chaque pays pour imaginer quel genre de travailleur, un propriétaire pourrait embaucher pour remplacer ses propres entrées de temps. Comme plusieurs pays acquièrent de l'expérience pour la mise en œuvre de cette méthodologie, nous espérons trouver un moyen standardisé pour identifier les professions pour l'imputation des salaires. Assurez-vous de garder un tableau des salaires utilisés et les occupations ou classifications de travail qu'ils représentent, étant donné que ce sera un tableau important à signaler dans les travaux publiés et un élément d'information important pour le projet NTA, donc nous pouvons comparer et éventuellement modifier cette partie de la méthodologie. Nous allons utiliser le même salaire imputé pour les hommes et les femmes qui

font la même tâche. Notez que les résultats globaux du NTTA seront très sensibles à la méthode choisie pour l'imputation des salaires.

*Les impôts et autres ajustements pour le total des coûts de main-d'œuvre*

Un problème dans la valorisation du temps est de savoir si l'évaluation doit être sur une base avant impôt ou après impôt. Par défaut, les comptes NTTA seront basés sur des salaires imputés avant impôts. Les valeurs avant impôts sont pertinentes aux questions relatives au coût total des soins.

En plus des impôts (taxes), il y a d'autres paiements qui peuvent rendre le salaire du marché différent de la valeur du temps passé au marché. Si les employeurs doivent payer des impôts sur la masse salariale pour chaque employé, ou si les avantages sociaux sont une partie importante de la rémunération totale, le salaire de l'employé reçu est inférieur au montant réel gagné. Si un employeur doit payer un montant supplémentaire au gouvernement pour chaque employé de l'assurance de protection sociale ou pour les avantages sociaux, nous considérons cette partie de la valeur de l'entrée de temps de l'employé, même si l'employé voit ce coût comme une partie de son salaire.

Par exemple, aux États-Unis, les employeurs adhèrent aux cotisations des salariés aux régimes de sécurité sociale et d'assurance-maladie, bien que cela ne fasse pas partie du salaire de l'employé. Les soins de santé sont souvent également fournis aux employés, au moins en partie, par l'employeur. Ainsi, dans les NTTA nous voulons nous assurer que nos salaires imputés pour l'évaluation de la production des ménages soient majorées afin de refléter, si cette activité a été faite au marché, la valeur de l'apport de travail serait plus haute que juste le salaire moyen comme observé dans une enquête de main-d'œuvre. Une correction semblable devrait être mise en œuvre s'il y a de grands avantages en nature qui ne seraient pas observés dans un bulletin de paie. Un moyen simple d'ajouter une correction pour la rémunération non salariale est d'augmenter tous les salaires de production des ménages imputés par la même quantité que les suppléments de salaires et les traitements du revenu national qui dépassent les traitements et salaires. Par exemple, les données des comptes nationaux des États-Unis en 2009 montrent que la rémunération totale des salariés était de 7,815.4 milliards de dollars, constituée des salaires de \$ 6,284.4 milliards et suppléments aux salaires et traitements de 1,531.1 \$ milliards. Le rapport de suppléments de salaires est de  $1531.1/6284.4 = 0,244$ . Ainsi, les salaires imputés de production des ménages devraient tous être augmentés de 24,4% par rapport à la quantité observée dans l'enquête sur les salaires au travail, parce que l'enquête ne comprend pas l'impact des avantages sociaux et des contributions obligatoires des employeurs dans ses estimations.

Les NTTA n'ajusteront pas d'évaluations pour des différences de la qualité ou l'efficacité dans la maison contre la production du marché, ou ne s'adaptera pas pour des différences potentielles dans l'efficacité selon l'âge. Bien qu'il existe des arguments convaincants pour ces ajustements, il n'existe aucune méthode empirique possible pour déterminer leur ampleur.

## 4.2 Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

### 4.2.1 Production

Si vous avez obtenu jusqu'ici, avec des activités identifiées et les salaires affectés à ces activités, alors prenez le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA pour la production. Assurez-vous d'inclure des zéros dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

### 4.2.2 Consommation

Nous n'observons pas directement les personnes consommant la valeur du temps dans le compte de production NTTA. Au lieu de cela, nous utilisons des hypothèses pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage. Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, nous connaissons l'âge et le sexe de chacun dans le ménage, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage, et c'est seulement le poids d'échantillonnage fournis pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui ont donné l'information sur l'utilisation du temps. Ainsi, après que les estimations de la production de temps soient terminées, dans les unités de temps et d'argent, l'estimation de la consommation à ce moment-là implique plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge  $a$  et de sexe  $g$ , créer les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, l'effondrement de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que le chaque ligne de données est fonction de l'âge  $a$  et sexe  $g$  et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$  consommé par des personnes âge  $a'$  et de sexe  $g'$
- iii. Multipliez chaque ligne des données de l'effondrement par le nombre de personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$  pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iv. Diviser chaque colonne par le nombre de personnes d'âge  $a'$  et de sexe  $g'$  pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$ .
- v. additionner chaque colonne pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge  $a'$  et de sexe  $g'$

Dans l'étape i. dans la liste ci-dessus, nous avons des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est répartie également entre tous les membres du ménage. Cela donne plus de sens en théorie, car la consommation de ces activités est essentiellement uniforme à travers la maison, ou au moins les données pour rendre plus fines les distinctions de consommation ne sont pas disponibles. Par exemple, certains groupes d'âge dans le ménage peuvent faire plus de désordre, nécessitant plus d'entretiens ménagers à faire, mais tous les membres du ménage consomment également la maison nettoyée, ou si ce n'est pas le cas alors les données permettront de faire de meilleures hypothèses de recherche.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible. Le groupe d'âge cible sera déterminé par la façon dont l'enquête a été menée. Si l'enquête définit «la garde d'enfants» comme les soins pour les 0-18 ans, par exemple, il faudra faire l'équation de régression dans chaque âge ou de groupes d'âge de deux ans pour les groupes d'âges de 0-18 ans.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins. Assurez-vous que le producteur de la prise en charge n'est pas inclus dans l'estimation de régression parce qu'il ou elle n'est pas une cible potentielle de la prise en charge. L'équation de régression génère des coefficients qui sont utilisés comme poids dans la répartition du montant des ménages aux particuliers. La raison pour utiliser la régression des soins est que les enfants et les adultes très âgés ont certainement besoin de plus de soins que les enfants plus âgés ou les plus jeunes personnes âgées. Notre approche de régression ne pourra pas saisir toutes ces différences, car il ne fonctionne que par la détection de la variabilité entre les ménages d'âge différent et la composition de sexe, pas de réelles différences au sein des ménages du même âge et le sexe. Il est au moins plus efficace que l'hypothèse de répartition égale et, en fait, donne des résultats similaires dans les pays où la fécondité est faible et il y a peu de cohabitation intergénérationnelle, car il y a moins de variabilité entre les ménages à exploiter.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

### 4.3 Finalisation des profils d'âge

#### ➤ Lissage

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

#### ➤ Réglage de la macro commande

Le maniement des macros commandes pour le NTTA est similaire à celle des transferts intra-ménages dans les NTA : ces grandeurs n'existent pas dans les comptes nationaux, alors nous n'avons pas une véritable macro contrôle. Nous savons que les profils appariés doivent être nuls, la consommation de manière globale doit être égale à la production. Si la méthode est correctement suivie, ce résultat doit être obtenu au moins pour ce qui concerne les profils non lissés, mais cela doit être vérifié pour s'assurer que l'égalité tient. Par définition, la production totale non lissée doit être égale à la consommation totale non lissée dans NTTA. Ces ajustements sont effectués pour les deux sexes, et un seul facteur d'ajustement est appliqué aux deux sexes. Les ajustements qui doivent être effectués de sorte que la production totale soit égale à la consommation totale.

Pour plus de commodité, nous suivrons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajusterons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si  $O_{agg}$  est la sortie globale et  $I_{agg}$  est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties,  $\theta$ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

## 4.4 Méthodes d'estimation (CWW)

### 4.4.1 Description de l'enquête utilisée (échantillonnage,...)

Les données utilisées dans cette analyse proviennent de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018. L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. Cette approche offre la possibilité d'avoir les résultats représentatifs au niveau du domaine d'étude, et permet d'avoir tous les indicateurs de précisions d'une enquête probabiliste (erreur de sondage, coefficient de variation, intervalle de confiance, etc.).

### 4.4.2 Base de sondage et domaine d'étude

La méthode de sondage utilisée est celle de sondage à deux degrés avec stratification au premier degré. La base de sondage au premier degré est constituée des zones de dénombrement (ZD) ou grappes. Elle est constituée des zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires du quatrième Recensement général de la population et de l'habitat RGPH 4 de 2010.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est considérée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 05 régions avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Pour les besoins de l'étude, la commune de Lomé et sa couronne urbaine (Golfe urbain) sont considérées comme domaine d'étude à deux strates et exclu du domaine formé par la région maritime. Au total on distingue alors 12 strates d'enquête.

#### ✓ Taille de l'échantillon des ménages

La taille de l'échantillon d'une enquête est soumise à deux contraintes, d'une part avoir un échantillon suffisamment important afin de produire des résultats représentatifs au niveau

géographique retenu ; d'autre part avoir un échantillon permettant des coûts supportables pas seulement pour une opération unique, mais aussi dans le temps.

Au premier degré, 540 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 12 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l'échantillon de l'EHCVM est de 6 480 ménages.

Il est à noter que l'EHCVM s'est déroulée en deux vagues, la première vague a été réalisée auprès de 3 240 ménages (soit 270 ZD). Ce qui représente la moitié de l'échantillon global à enquêter. La deuxième vague a eu lieu environ six mois après la première et a concerné la seconde moitié de l'échantillon.

## 5. PRINCIPAUX RESULTATS

Cette section s'articule autour de deux points majeurs. Le premier point présente le résultat des estimations sur les travaux domestiques non rémunérés et non prise en compte dans la comptabilité nationale suivie de l'interprétation de ces résultats. Le deuxième point diagnostique les résultats spécifique à chaque niveau du travail domestique à savoir : (i) les travaux ménagers, (ii) courses, recherche de l'eau et du bois, (iii) soins aux enfants et aux personnes âgées.

### 5.1 Résultats globaux sur les travaux domestiques non rémunérés

Les résultats globaux sur les travaux domestiques non rémunérés s'articulent autour de l'analyse du profil de production des travaux domestiques, suivie du profil de consommation, le profil de transfert de temps et enfin le profil de valorisation des travaux domestiques.

#### 5.1.1 Profil de production des travaux domestiques

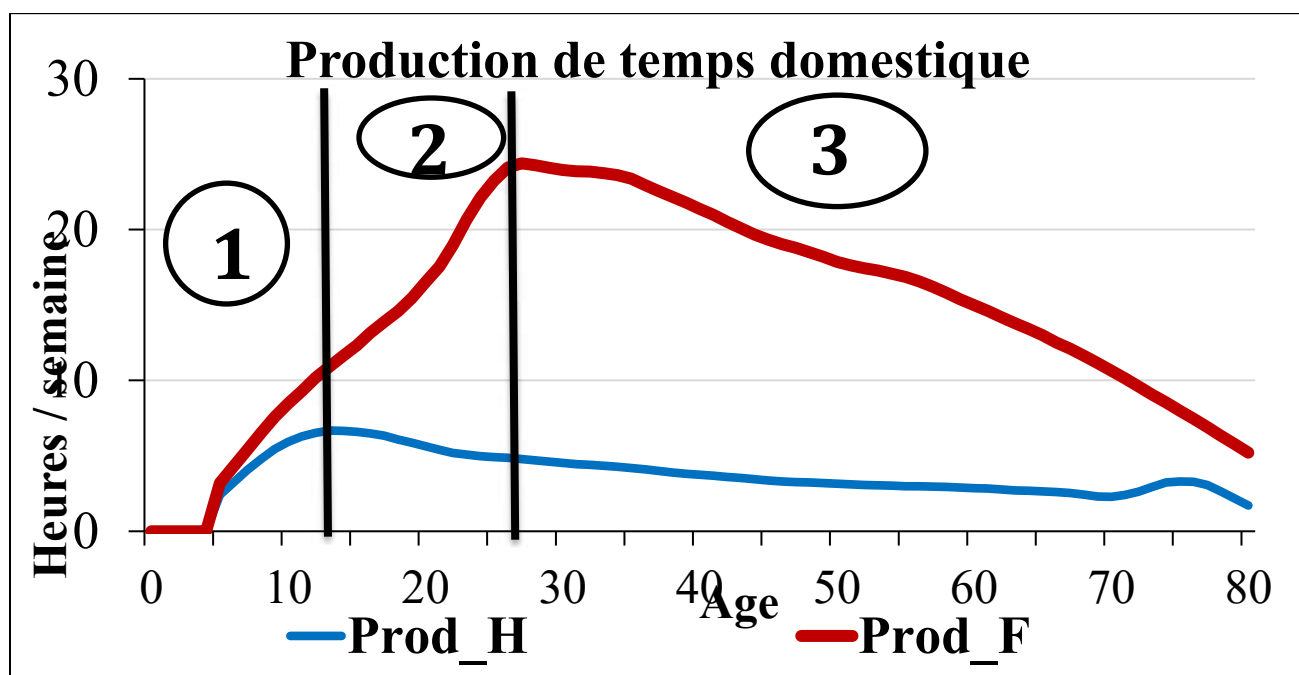
Le graphique 5-1 montre que la production de temps domestique varie entre pour les hommes de même que pour les femmes. La production du temps domestique pour les femmes est plus élevée que celle des hommes. On remarque qu'il existe trois phases dans la production de temps domestique dans l'économie togolaise. La phase de 0-13 ans marqué par une croissance de la production des hommes et des femmes. La phase de 13 à 27 ans matérialisée par la croissance de la production de la femme et une décroissance de la production des hommes. La dernière phase qui est celle de 27 à plus de 80 ans est celle une décroissance de la production des hommes et des femmes.

Entre 0 et 13 ans, on remarque que la production des hommes de même que celle des femmes croissent. La contribution de la jeune fille aux travaux domestique est élevée que celle des jeune hommes. La jeune fille togolaise est préparée dès son jeune âge pour faire face à sa vie conjugale. Elle aide plus sa maman à faire les travaux domestiques.

Entre 13 ans et 27 ans, la production de la femme est toujours croissante passant de 10,93 h/semaine à 24,40 h par semaine. La production hebdomadaire de l'homme décroît passant de 6,66h/semaine à 4,62h/semaine.

Entre 27 ans et plus, on remarque une diminution du niveau d'heure par semaine tant pour les hommes que pour les femmes. Le temps moyen consacré par les femmes au travail domestique à partir de 27 ans selon les estimations est de 16,15 heures/semaine contre 3,22 heures/semaine.

Graphique 5-1 : Production de temps domestique



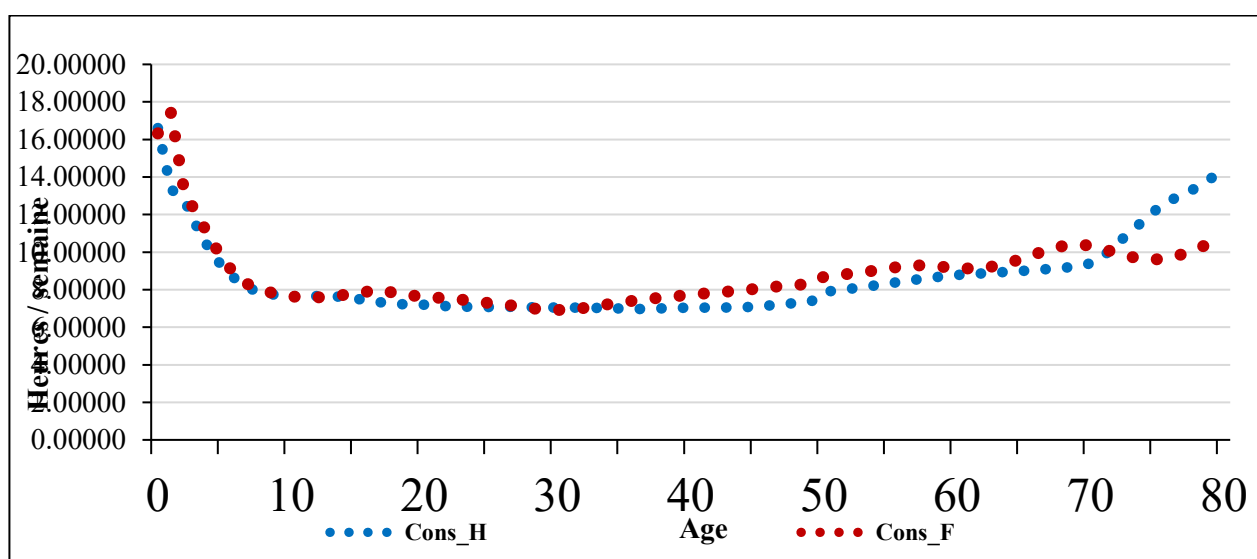
Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

L'implication des hommes dans le travail domestique est expliquée par les raisons sociales. L'implication de l'époux dans les tâches domestiques est socialement mal vue et pourraient être à l'origine de la déstabilisation du couple. Elle est souvent interprétée comme une domination de l'homme par la femme. Ainsi, naissent souvent les conflits entre les femmes et leur belle-famille qui les accusent 'd'appriivoiser' leur fils. Le regard social, ce que disent les autres, constitue un obstacle à la contribution de plusieurs hommes aux tâches domestiques dans notre pays.

### 5.1.2 Profil de consommation des travaux domestiques

L'analyse de la consommation de temps domestique montre que la consommation des femmes dépasse légèrement celle des hommes. En effet, le graphique du profil de la consommation de temps domestique présente trois phases. La première phase qui court de 0 à 10 ans est marquée par les consommations de temps domestiques maximales de 16,6 heures/semaine et de 17,4 heures enregistrées respectivement chez les hommes et les femmes avec un léger avantage pour les femmes. De 11 à 75 ans, la consommation de temps domestique a évolué entre 7 heures et 10 heures par semaine avec une légère supériorité toujours chez les femmes. Au-delà de 75 ans, les hommes ont consommé plus en temps domestique que les femmes. On peut en déduire que les travaux domestiques qui sont couramment assurés par les femmes sont aussi bien consommés par ces dernières que les hommes.

Graphique 5-2 : Consommation de temps de domestique en (heure/semaine) par sexe



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Note : Cons\_H = consommation des Hommes

Cons\_F = Consommation des femmes

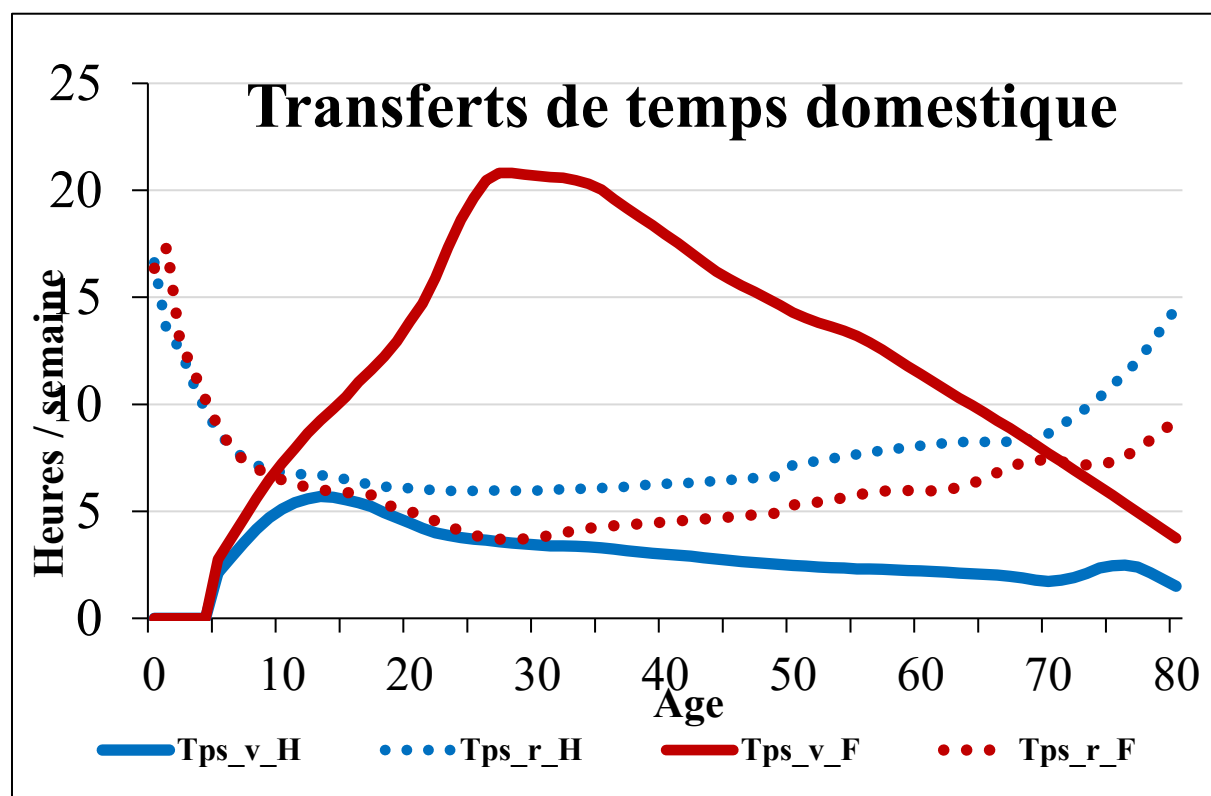
### 5.1.3 Profil de transfert de temps des travaux domestiques

Le graphique 5-3 montre que les transferts de temps domestique versés et reçu suivant le sexe et l'âge. Ainsi, tout le long du cycle de vie, les femmes transfèrent plus de temps de travail domestique que les hommes. Ce transfert croît rapidement de 2,7 heures en moyenne par semaine pour les filles de 5 ans à une valeur maximale de près de 21 heures (20,8h) en moyenne

par semaine pour les femmes de 28 ans. Ensuite, il décroît progressivement jusqu'à 3,7 heures par semaine pour les femmes âgées de 80 ans ou plus.

Par contre, en ce qui concerne les hommes, d'une valeur de près de 2,1 heure en moyenne par semaine pour les garçons de 5 ans, elle passe à une valeur maximale de 6 heures (5,69) en moyenne par semaine pour les adolescents âgés de 13 ans. Par la suite, il décroît sur tout le reste du cycle de vie avec une valeur de 1,7 heure en 70 ans moyenne par semaine. Ensuite remonte à 2,4h à 76 ans et vers la fin du cycle à 1,5 heure à 80 ans.

Graphique 5-3 : *Transfert de temps domestique*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Note :

-  Tps\_v\_H et Tps\_r\_H représentent respectivement les temps domestiques transférés et les soins reçus par les hommes.
-  Tps\_v\_F et Tps\_r\_F représentent respectivement les temps domestiques transférés et les soins reçus par les femmes.

Au niveau des transferts de temps domestique **reçus**, la situation est contraire et les hommes sont bénéficiaires. Leurs transferts de temps domestique reçus va de 16,6 heures en moyenne par semaine à la naissance et connaît une baisse drastique à 9,7 heures à 4 ans par semaine. Vers l'âge adulte de (15 à 50 ans), le temps reçu restent en moyenne par semaine standards

entre 2 à 3 heures puis remonte à 8,6 heures à 70 ans pour maintenir une tendance haussier jusqu'à la valeur de 14 heures en moyenne par semaine à la fin du cycle de vie.

Pour les femmes, les transferts de temps domestique reçus décroissent de 16,3 heures à la naissance à un minimum de 3,7 heures en moyenne par semaine à 30 ans. Les transferts de temps domestique reçus vont croître ensuite jusqu'à 7 heures en moyenne par semaine à 70 ans

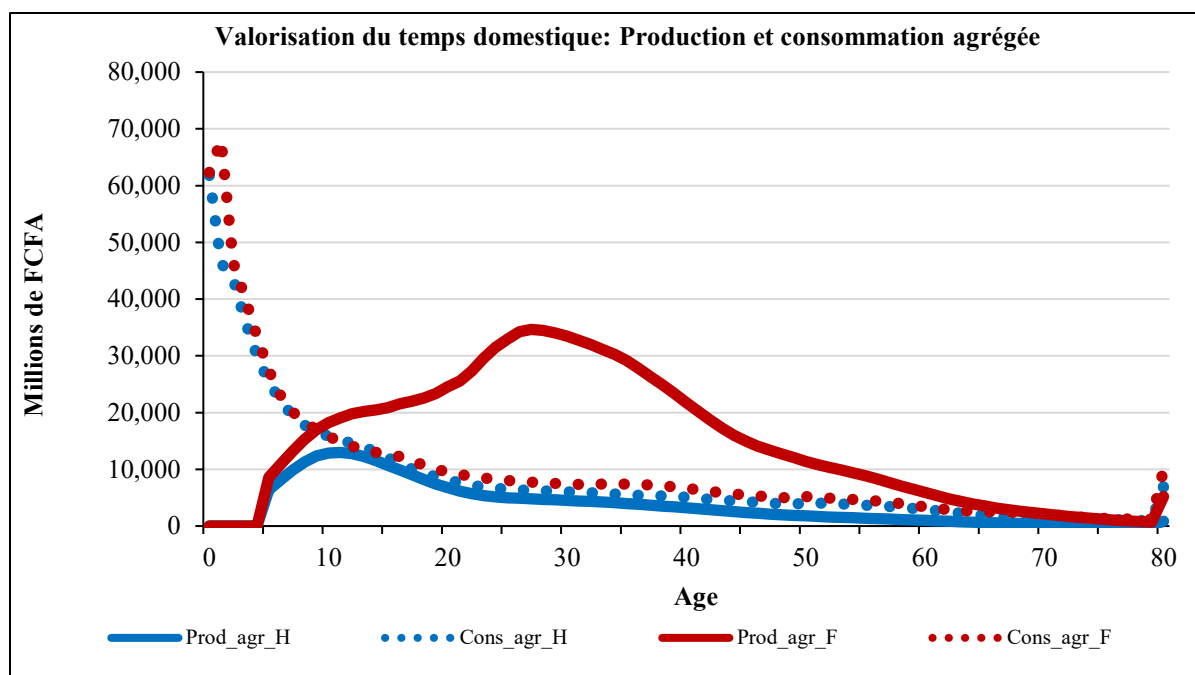
#### 5.1.4 Profil de valorisation du temps des travaux domestiques

##### ✓ Valorisation du temps domestique: production et consommation agrégée

Durant tout le cycle de vie, la valeur monétaire de la production de temps domestique des femmes dépasse largement celle des hommes. Cette valeur croît de 8, 573 milliards de FCFA pour les filles de 5 ans à un pic de 34, 658 milliards de FCFA pour les femmes des groupes d'âges 24-27 ans, correspondant au début de l'âge en union de la plupart des femmes où elle produise beaucoup plus de temps dans leur vie conjugale. A partir de ce groupe d'âges, la production des femmes décroît progressivement pour atteindre 1,158 milliards pour les femmes âgées de 80 ans. Contrairement aux femmes, la valeur maximale de 14, 832 milliards de F CFA des hommes, est atteinte un peu plus tôt à l'âge de 11 ans, correspondant à l'âge d'entrée au secondaire de la plupart des garçons où ils se consacrant plus de plus à leurs études, produisant de moins en moins de temps domestiques au détriment des filles qui commencent par abandonner de plus en plus les études au profit des travaux domestiques de socialisation.

En ce qui concerne la consommation agrégée du temps domestique, quel que soit le sexe, sa valeur monétaire est une fonction décroissante sur tout le cycle de vie avec une très légère prédominance des femmes sur les hommes. Cette consommation varie de 68 millions environ pour les nourrissons de 0 an à 875 millions pour les personnes âgées de 80 ans.

Graphique 5-4: *Valorisation du temps domestique: production et consommation agrégée selon le sexe*

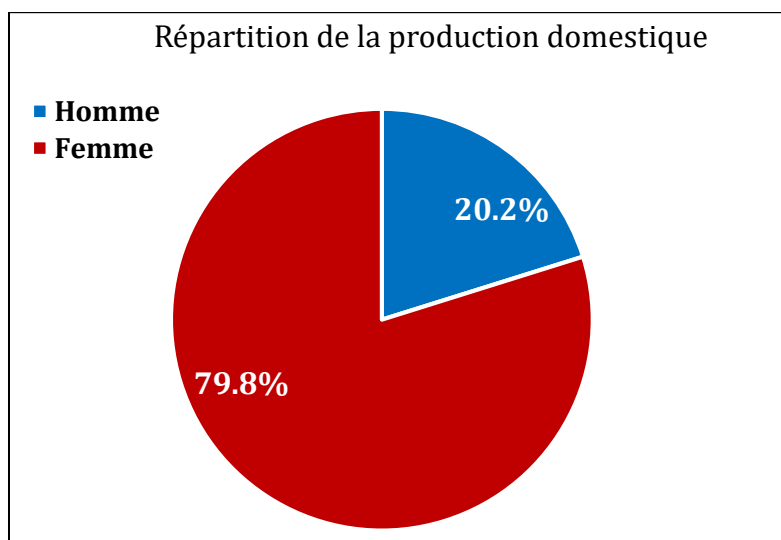


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Le graphique 5-5 montre la prépondérance de la production domestique non rémunérée et non prise en compte dans la comptabilité nationale par sexe. La charge de la production domestique est supportée principalement par les femmes. Le graphique montre que la production domestique non rémunérée provient à 79,8% des femmes. Vingt virgule deux pour cent de la production totale proviennent des hommes. La production des femmes dépasse celle des hommes de 59,6%. La division du travail entre les hommes et les femmes est marquée par des logiques sociales basées sur la domination masculine (Vuagniaux 2007). Au Togo, comme dans la plupart des pays on relève une persistance des rôles sociaux sexués. Cette différence est expliquée par une répartition traditionnelle des tâches domestiques. Un homme favorable à la répartition traditionnelle des tâches domestiques trouvera juste qu'elles soient majoritairement exécutées par son épouse et participera moins. Au contraire, s'il s'éloigne de ces normes, il sera davantage disposé à contribuer aux tâches domestiques. De même, une femme favorable à la division traditionnelle du travail domestique sera davantage disposée à exécuter la majorité de ces tâches alors qu'une femme moins favorable trouvera injuste cette répartition et exigera une contribution plus importante de son conjoint (Shelton and John 1996). Les réalités traditionnelles au Togo montrent que sur le plan anthropologique la femme togolaise pense que la production domestique doit être prioritairement du ressort des femmes. La formation de la fille togolaise par sa maman permet de constater cela. Dans le cadre de la formation de la jeune fille, la femme togolaise montre à cette dernière la pérennisation de son foyer à une corrélation

positive avec sa contribution au travail domestique. Les individus ont tendance à se conformer à ce que la société attend d'eux. De même, une attitude favorable ou non aux rôles sociaux de sexe n'est pas un choix libre. Compte tenu de la vision de la société togolaise, la femme togolaise a une attitude favorable à une forte production domestique comparativement aux hommes.

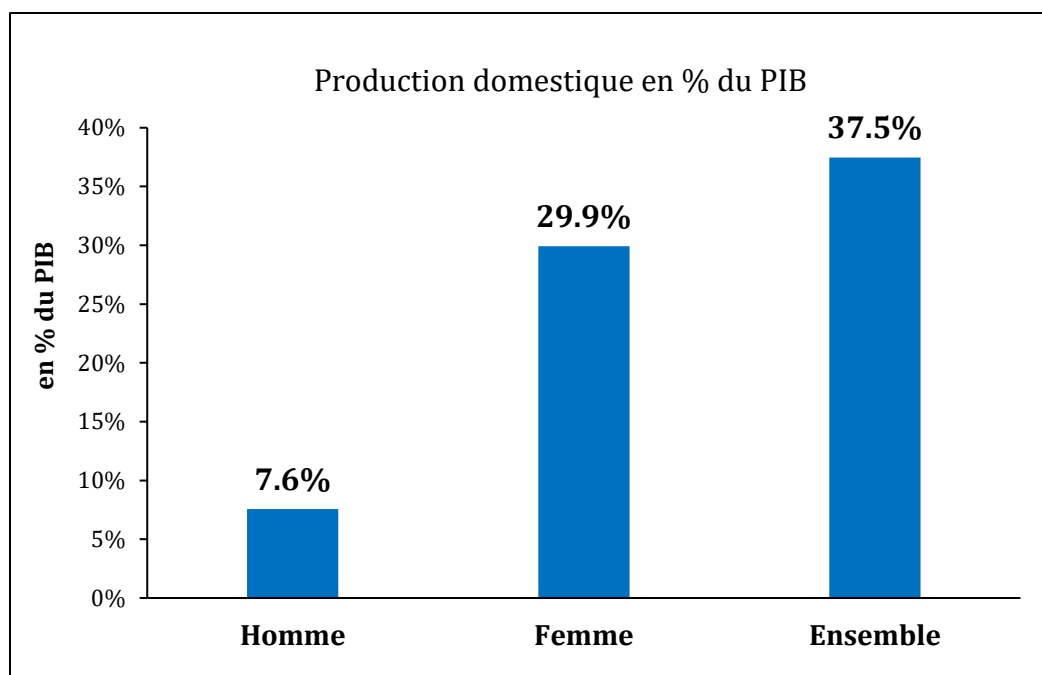
Graphique 5-5 : répartition de la production domestique non rémunérée par sexe en pourcentage du TDNR



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

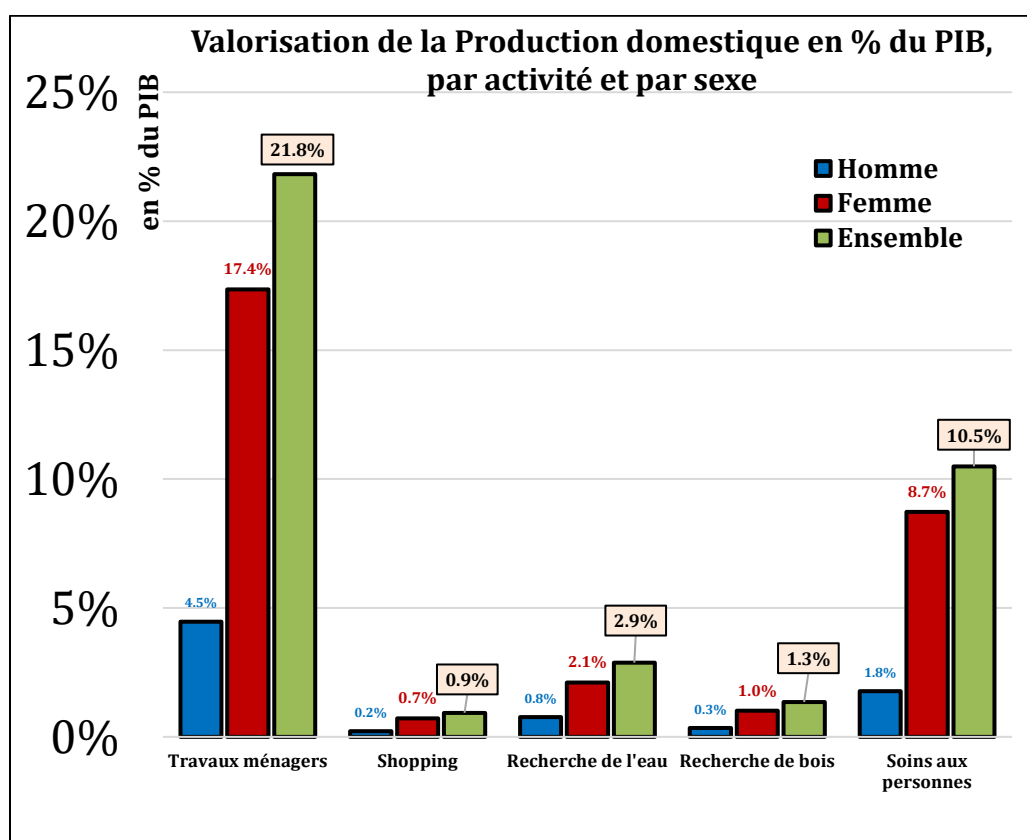
La mesure de la production du travail domestique non rémunéré, non prise en compte dans la comptabilité nationale représente du 37,5 % Produit intérieur brut. Il faut relever que le travail domestique n'est pas pris en compte dans le calcul du PIB. Il en résulte que l'absence de la mesure du travail domestique non rémunéré qui constitue *l'angle mort du PIB* amenuise la valeur réel du PIB. Compte tenu du taux élevé de la production domestique non rémunérée des femmes, elles représentent 29,9% du PIB contre une production des hommes qui est de 7,6% du PIB togolais en 2018.

Graphique 5-6 : répartition de la production domestique non rémunérée par sexe en pourcentage du PIB



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

✓ **Valorisation de la production domestique par rapport au PIB**



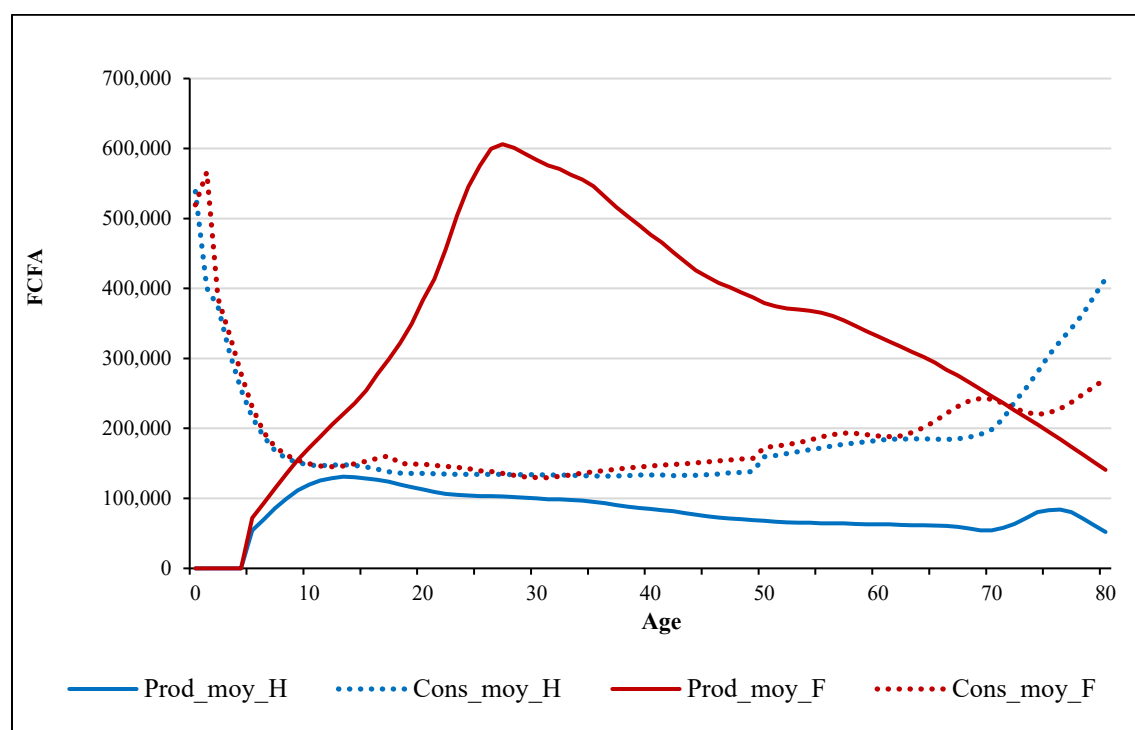
Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

La valorisation des travaux domestiques non rémunérés nous montre que la production des travaux ménagers vaut 21,8% du PIB, celle des soins 10,5% et celle des courses/shopping 5,1%. Les travaux ménagers constituent la plus grande part des travaux domestiques, soit plus de la moitié de la valeur totale. Ensuite viennent les soins et dans une moindre mesure les courses.

Dans chacun des cas spécifiques du travail domestique que sont les travaux ménagers, les soins et les courses/shopping, la part des femmes dépasse de trois fois au moins celle des hommes.

### ✓ Valorisation du temps domestique: Production et consommation moyenne

Graphique 5-7 : valorisation de temps domestique



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

D'importants services à la personne sont produits par les travaux ménagers non rémunérés. La valorisation en coût moyen par personne (graphique 5-7) illustre l'importance de cette production ou de la consommation. Sur le cycle de vie, on note une phase où les coûts moyens de consommation sont plus élevés que la production, à la naissance et aux âges avancés et une phase contrastée entre 9-72 ans. Les coûts moyens de consommation sont quasiment les mêmes pour les deux sexes jusqu'à la soixantaine où les courbes de consommation se détachent, celle

des femmes est plus élevée à celle des hommes entre 63-72 ans et l'inverse après cette tranche d'âge. Ce profil est l'image du profil de consommation.

S'agissant des couts moyens de production, également à l'image du profil de production, les femmes se distinguent avec une valeur maximale de 606 146 à 27 ans alors que celle des hommes est évaluée à 149 344 à 14 ans, soit quatre fois élevée.

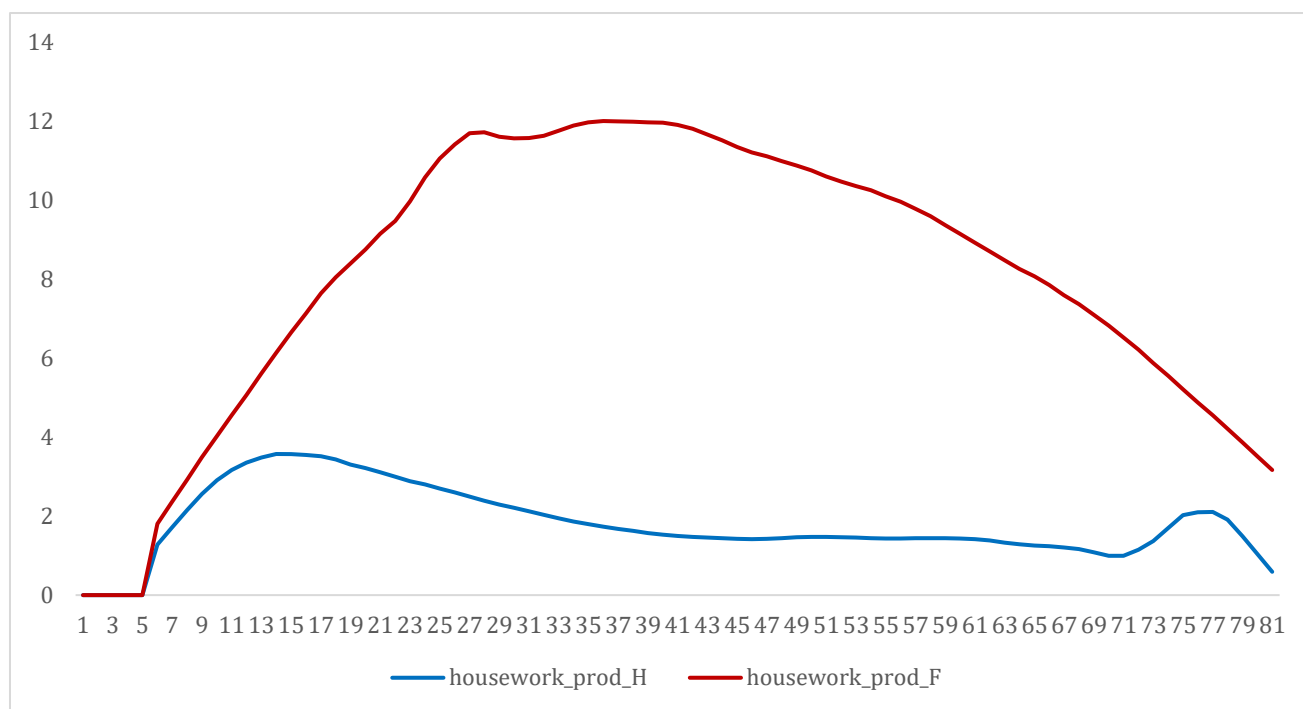
## 5.2 Résultats spécifiques

### 5.2.1 Travaux ménagers

#### 5.2.1.1 Production du temps de travail domestique au Togo

L'analyse des profils de production du temps domestique met en évidence une prédominance marquée du temps de travail domestique chez la femme sur l'homme (**Graphique 5-8**). En effet, durant tout le cycle de vie, les femmes produisent plus de temps de travail domestique que les hommes. Cette production croît rapidement de 1,8 heure en moyenne par semaine pour les filles de 6 ans à une valeur maximale de 12 heures en moyenne par semaine pour les femmes de 36 ans. De cette valeur maximale, elle décroît progressivement jusqu'à 3 heures par semaine pour les femmes âgées de 80 ans ou plus. Par contre, en ce qui concerne les hommes, d'une valeur de 1,8 heure en moyenne par semaine pour les garçons de 6 ans, elle passe à une valeur maximale de 3,6 heures en moyenne par semaine pour les adolescents âgés de 15 ans. Par la suite, elle décroît sur tout le reste du cycle de vie tout en restant inférieure à 2 heures en moyenne par semaine.

*Graphique 5-8: Production du temps de travail domestique selon le sexe et l'âge*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

La production du temps de travail domestique semble liée à la socialisation qui assure la reproduction des modèles sociaux. La famille et la société transmettent des normes sociales à l'individu pour lui permettre de s'insérer dans sa communauté et d'être en harmonie avec les siens.

Ainsi, on observe que pour les hommes actifs, la production du temps domestiques décroît de 3,6h pour les adolescents de 15 ans à moins de 2h pour les âges supérieurs. D'une manière générale, dans la société togolaise, l'homme est appelé à produire du travail rémunéré pour nourrir sa famille tandis que la femme s'occupe des travaux ménagers non rémunérés. Cela pourrait expliquer une plus grande disponibilité de la femme à produire du temps domestique tandis que l'homme consacre moins de temps aux activités domestiques.

Par ailleurs, on note que c'est à travers le processus de socialisation que les femmes et les hommes se voient attribuer des rôles qui leur sont présentés comme inhérents à leur sexe biologique. Cette situation confine les femmes dans des conditions d'inégalité et d'infériorité. Il s'agit d'un contexte social conservateur. La fille aide sa mère dans les tâches ménagères, au marché et apprend à connaître les activités qui s'y déroulent. L'initiation de la jeune fille est automatique et naturelle. Il suffit pour elle d'observer et de mettre en pratique les techniques, et de se préparer à de plus nobles tâches : le mariage et la reproduction. Même si la production du temps domestique diminue chez la femme âgée, elle a toujours une volonté manifeste de

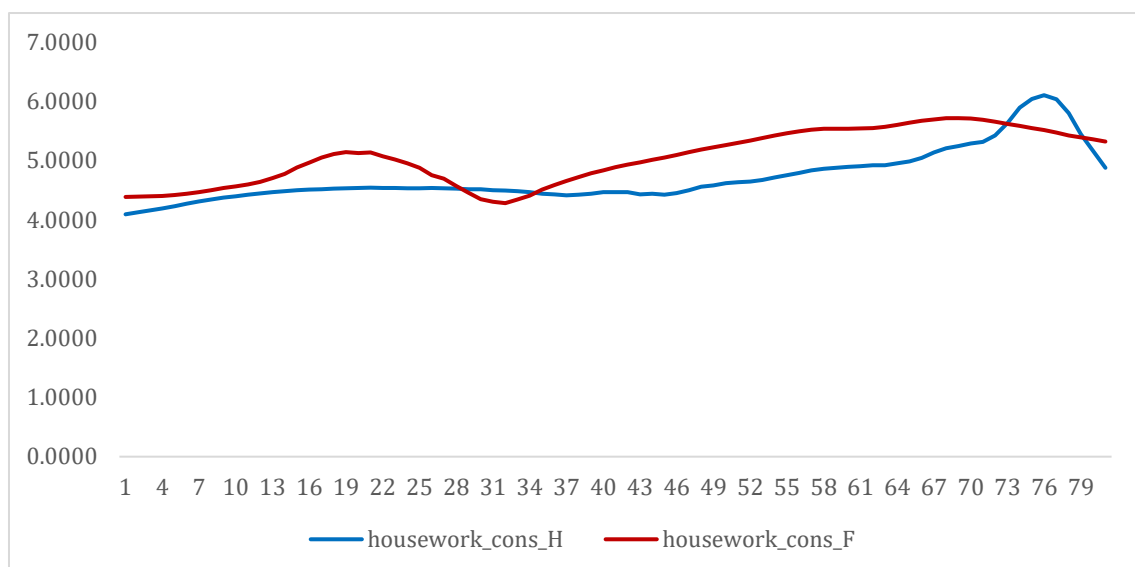
production incessante de temps domestique. Les pratiques culturelles concourent en grande partie au fait que la production du temps domestique est moins élevée chez les hommes. Chez les garçons, les jeux, la camaraderie, les pratiques culturelles et les systèmes des attitudes constituent un facteur important de la socialisation.

### **5.2.1.2 Consommation du temps de travail domestique au Togo**

L'analyse des profils de consommation révèlent globalement que les hommes consomment légèrement moins de temps domestique que les femmes. En effet, en dehors des tranches d'âge 29 à 34 ans et 73 à 79 ans où les hommes consomment plus de temps travail domestique, durant tout le cycle de vie les femmes en consomment plus. La consommation des femmes croît de 4,3 heures en moyenne par semaine pour les filles à la naissance pour atteindre une valeur maximale 5,1 heures pour les femmes de 19 ans. A partir de cet âge, leur consommation diminue progressivement pour atteindre une valeur minimale de 4,2 heures en moyenne par semaine à 32 ans puis conserve une tendance haussière jusqu' à atteindre la valeur moyenne de 5,7 heures à l'âge de 70 ans. En ce qui concerne les hommes, de façon générale au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils consomment plus le temps de travail domestique. Ainsi, d'une valeur moyenne 4 heures de consommation par semaine pour les enfants de 2 ans, leur consommation atteint la valeur maximale de 6 heures en moyenne par semaine à l'âge de 70 ans.

Ces résultats s'expliquent par le fait que dans les familles, c'est la femme qui exerce plus de pression sur les ressources naturelles (bois, énergie, eau et autres). Sa responsabilité est liée à l'organisation de divers éléments et la prise en charge sous toutes ses formes aussi bien des enfants que du mari.

*Graphique 5-9: Consommation du temps de travail domestique selon le sexe et l'âge*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

De plus, le graphique 6.2 nous montre que les besoins de consommation en travaux domestiques des deux sexes au même âge sont presque semblables. Le pic (6,1heures) de l'homme se situe autour de 75 ans, âge auquel il a plus de besoin en consommation de temps domestiques tandis que la consommation maximale de la femme (5,7heures) est constatée vers 70 ans. Cette situation s'explique par le fait que dans la socialisation dans les communautés Togolaise, une valeur est accordée au service rendu et aux respects des personnes âgées. Tout cela renforce leur consommation élevée. Entre autre cela s'explique par le cadre social qui favorise les conditions de consommation élevée pour les personnes âgées.

Quel que soit le sexe, le cadre social favorise la consommation du temps domestique élevée à partir du troisième âge (le respect et le service rendu aux personnes âgées).

### 5.2.1.3 Profil de transfert de temps des travaux ménagers

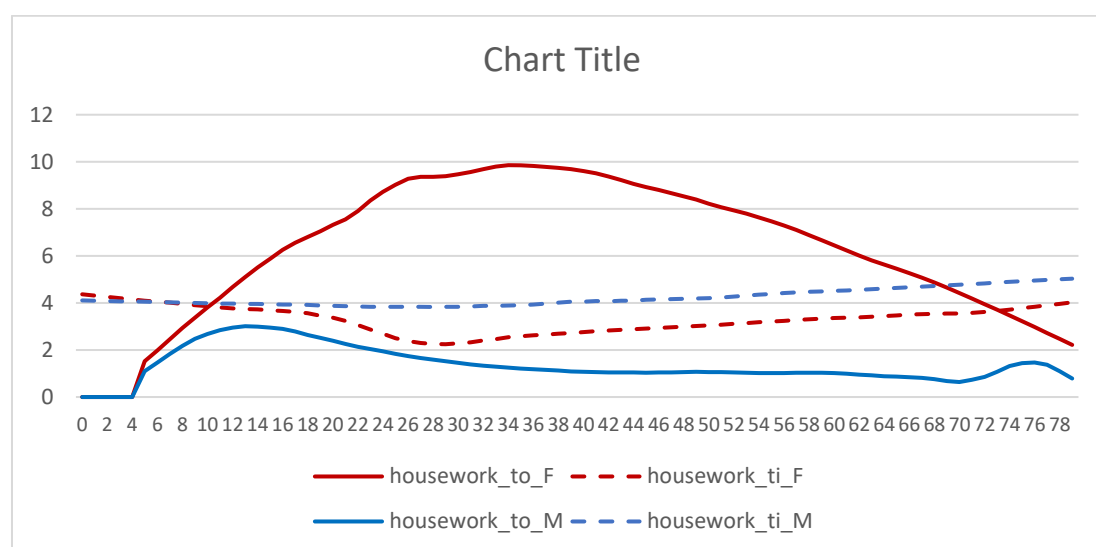
#### ➤ Transferts de temps domestiques reçus et versés

Le graphique 5-10 montre que les transferts de temps domestique versés sont proportionnels à la production suivant le sexe et l'âge. Ainsi, tout le long du cycle de vie, les femmes transfèrent plus de temps de travail domestique que les hommes. Ce transfert croît rapidement de 1,5 heure en moyenne par semaine pour les filles de 5 ans à une valeur maximale de près de 10 heures en moyenne par semaine pour les femmes de 35 ans. Ensuite, il décroît progressivement jusqu'à 2,2 heures par semaine pour les femmes âgées de 80 ans ou plus. Par contre, en ce qui concerne

les hommes, d'une valeur de près de 1,1 heure en moyenne par semaine pour les garçons de 5 ans, elle passe à une valeur maximale de 3 heures en moyenne par semaine pour les adolescents âgés de 13 ans. Par la suite, il décroît sur tout le reste du cycle de vie avec une valeur de 0,7 heure en moyenne par semaine vers la fin du cycle.

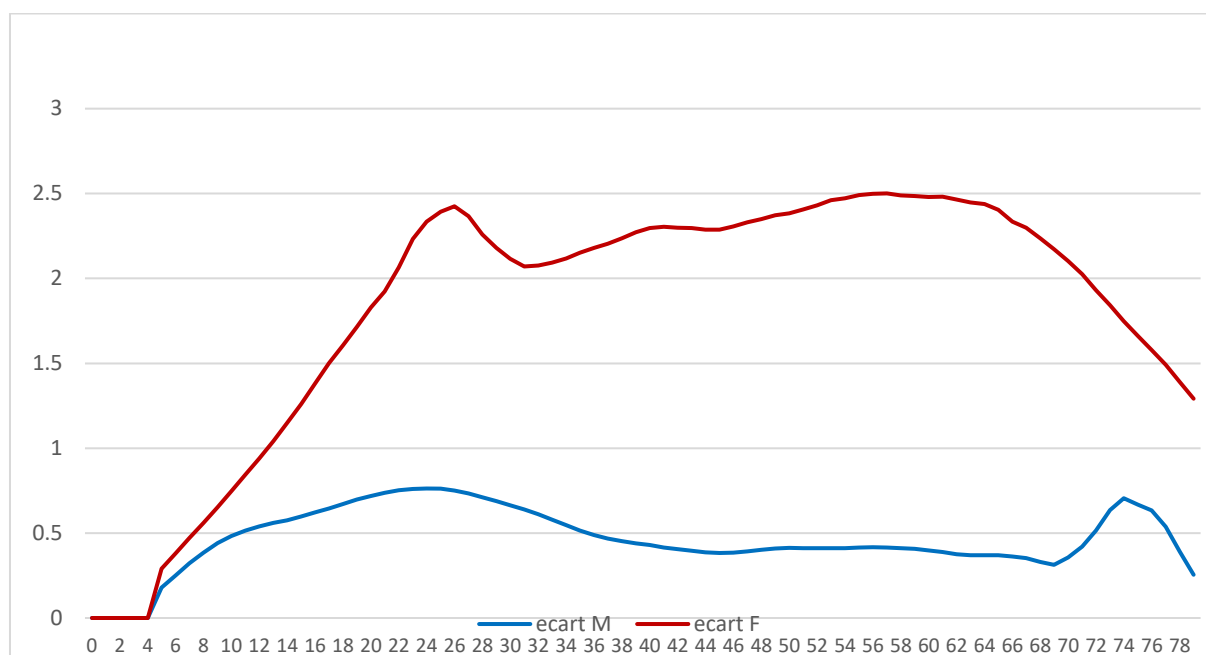
Au niveau des transferts de temps domestique reçus, la situation est inversée et les hommes sont les plus grands bénéficiaires. Leurs transferts de temps domestique reçus va de 4,1 heures en moyenne par semaine à la naissance et connaît une légère baisse de 3,8 heures en moyenne par semaine vers l'âge adulte (21 à 38 ans) puis croît jusqu'à la valeur maximale de 5 heures en moyenne par semaine à la fin du cycle de vie. Pour les femmes, les transferts de temps domestique reçus décroissent de 4,1 heures à la naissance à un minimum de 2,2 heures en moyenne par semaine à 29 ans. Les transferts de temps domestique reçus vont croître ensuite jusqu'à 4 heures en moyenne par semaine à 80 ans.

Graphique 5-10: *Transferts de temps domestiques reçus et versés selon le sexe et l'âge*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

En ce qui concerne les écarts entre la production et les transferts de temps domestiques versés, les données montrent que sur tout le cycle de vie, le temps de travail domestique non rémunéré restant après transferts aux autres est plus important chez les femmes que pour les hommes. Ces importants écarts sont dus au fait que la production de travail domestique des femmes est largement supérieure à celle des hommes de l'âge de 5 ans jusqu'à la fin du cycle. Cet écart est maximum chez les femmes à 57 ans et chez les hommes à 24 ans. L'écart est le plus faible chez les hommes sur la tranche d'âge de 35 à 70 ans.

Graphique 5-11: *Ecarts entre la production et les transferts de temps ménagers versés*

Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Ce qui précède s'explique par le fait que chaque individu dans la société accorde une part importante de son temps domestique au service des autres membres du ménage. A partir de leur majorité, on observe que les femmes reçoivent moins de transferts de temps domestique que les hommes. Cela s'explique par le fait que dans la société togolaise, c'est dans cette période que les femmes rentrent dans leurs foyers conjugaux et sont appelés à accorder plus de services à leurs conjoints et progénitures qu'ils ne reçoivent d'eux.

En général les femmes bénéficient de moins de transferts de temps domestiques de la part des hommes. Les pesanteurs socioculturelles placent les femmes dans le rôle de productrices de temps domestiques. Pour combler leurs besoins, les femmes sont donc obligées de consommer une part importante du temps domestiques qu'elles produisent. Chez les hommes, la période de 35 à 70 ans où ils sont actifs et en couple, est celle durant laquelle ils bénéficient le plus des transferts reçus notamment de leurs épouses.

#### 5.2.1.4 Profil de valorisation du temps des travaux ménagers

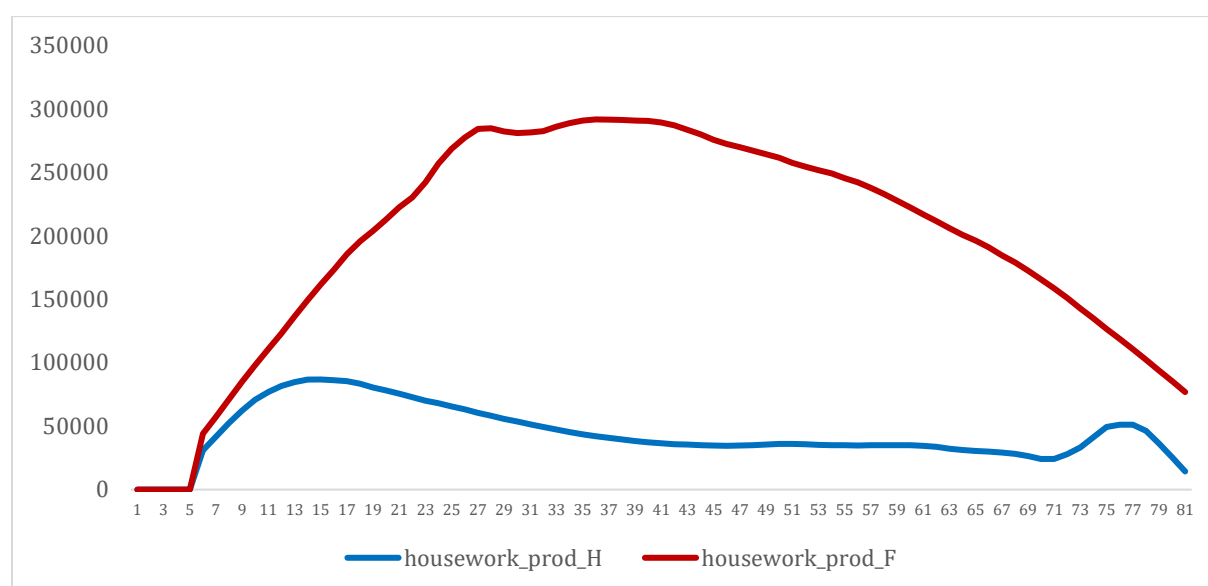
La valorisation du temps de production ou de consommation s'est faite par l'estimation du coût moyen et du coût agrégé.

##### ❖ Valorisation de la production

##### ➤ Valorisation de la production du temps des travaux ménagers

L'analyse des résultats du **graphique 5-12** révèle que la valeur moyenne de la production du temps des travaux domestiques des femmes dépasse largement celle des hommes sur tout le cycle de vie. Le coût total moyen par an pour les femmes croît de 43 964 FCFA pour les filles de 6 ans à la valeur maximale de 291 750 FCFA pour les femmes âgées de 36 ans. A partir de cet âge, elle décroît progressivement pour atteindre une valeur de 76 924 FCFA pour les femmes âgées de 80 ans. En ce qui concerne les hommes, le coût de la production varie de 43 964 F CFA/an pour les garçons de 6 ans à 51 004 FCFA pour les personnes âgées de 76 ans.

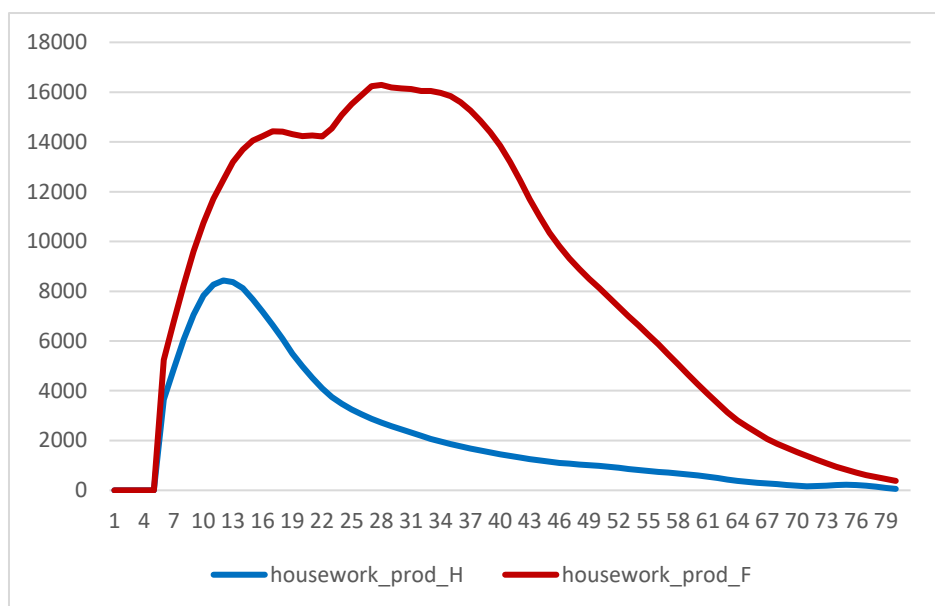
*Graphique 5-12: Valorisation de la production du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Les résultats du **graphique 5-13** mettent en évidence une dominance de la production du temps des travaux domestiques des femmes sur celle des hommes. La production des hommes croît sur la période de 5 à 12ans et atteint son pic avec une valeur 8,3milliards de FCFA, puis décroît durant tout le reste du cycle de vie. Cette production ne dépasse plus les 2 milliards dès l'âge de 33ans. Par contre en ce qui concerne, celle des femmes, elle croît jusqu'à l'âge de 28ans pour une valeur maximale de 16,3 milliards, puis décroît progressivement sur les reste du cycle de vie. Elle n'est inférieure à 2 milliards qu'à partir de 68 ans.

*Graphique 5-13: Valorisation de la production du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge (agrégée)*

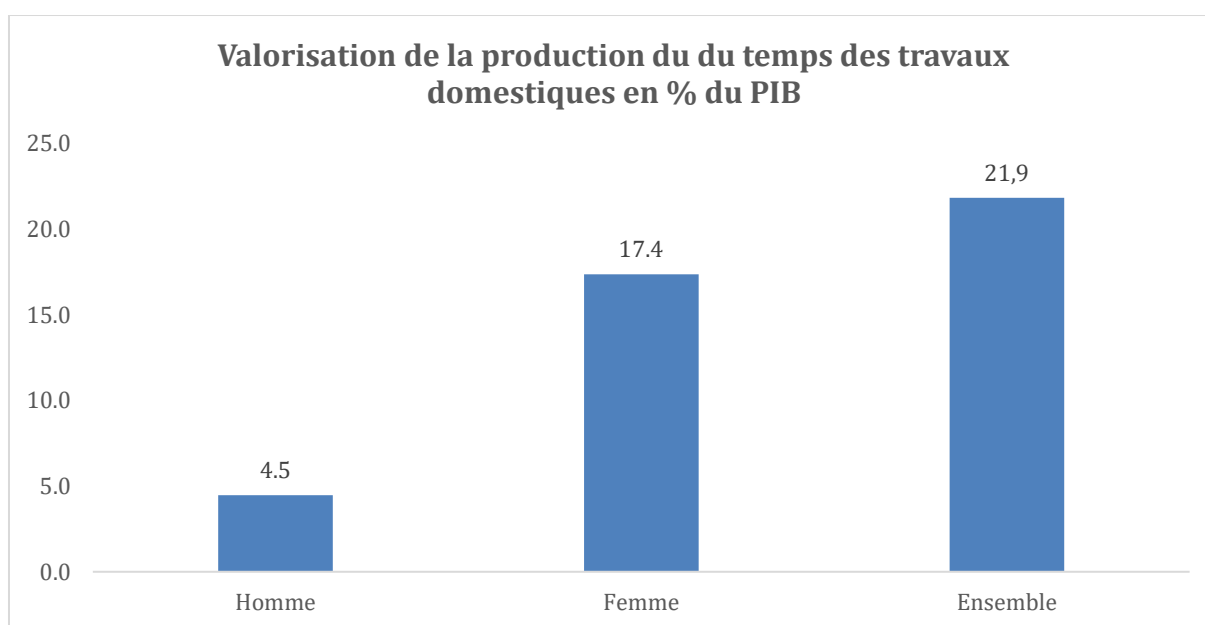


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### ➤ Valorisation de la production du temps des travaux ménagers par sexe et par rapport au PIB

De façon agrégée, la production du temps des travaux ménagers est évaluée à 861,96 milliards de F CFA par an. La contribution des femmes dans cette production (79,5%) est quatre fois plus élevée que celle des hommes (20,5%). En pourcentage du PIB, cette production vaut 21,8% dont 17,4% pour les femmes contre 4,5% pour les hommes.

Graphique 5-14: *Valorisation de la production agrégée du temps des travaux ménagers selon le sexe*



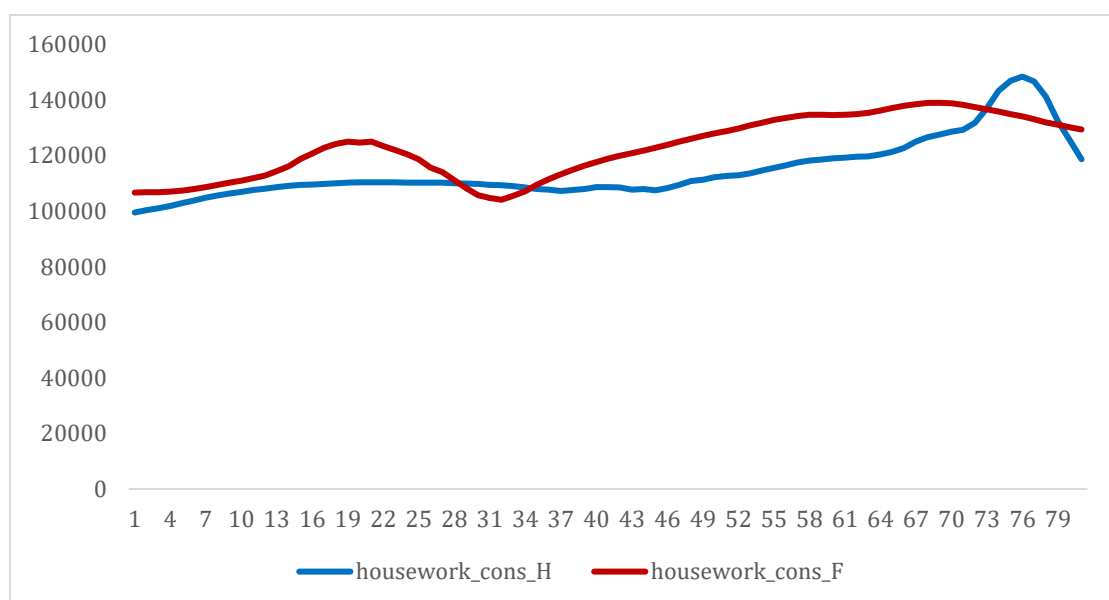
Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

## ❖ Valorisation de la consommation

### ➤ Valorisation de la consommation du temps des travaux ménagers

Globalement sur tout le cycle de vie (en dehors des tranches d'âge 29 à 34 ans et 73 à 79 ans) où les hommes consomment plus de temps travail domestique il s'avère que les femmes consomment plus de temps domestique, donc coûtent plus chers que les hommes. Annuellement, l'estimation du coût de la consommation varie de 106 728 F CFA pour les filles de 0 ans à 125 027 F CFA pour les femmes de 19 ans et atteindre la valeur maximale de 138 965 F CFA à 69ans. Par contre le coût maximal de la consommation des hommes est enregistré à l'âge de 77 ans pour une valeur de 146 680 F CFA.

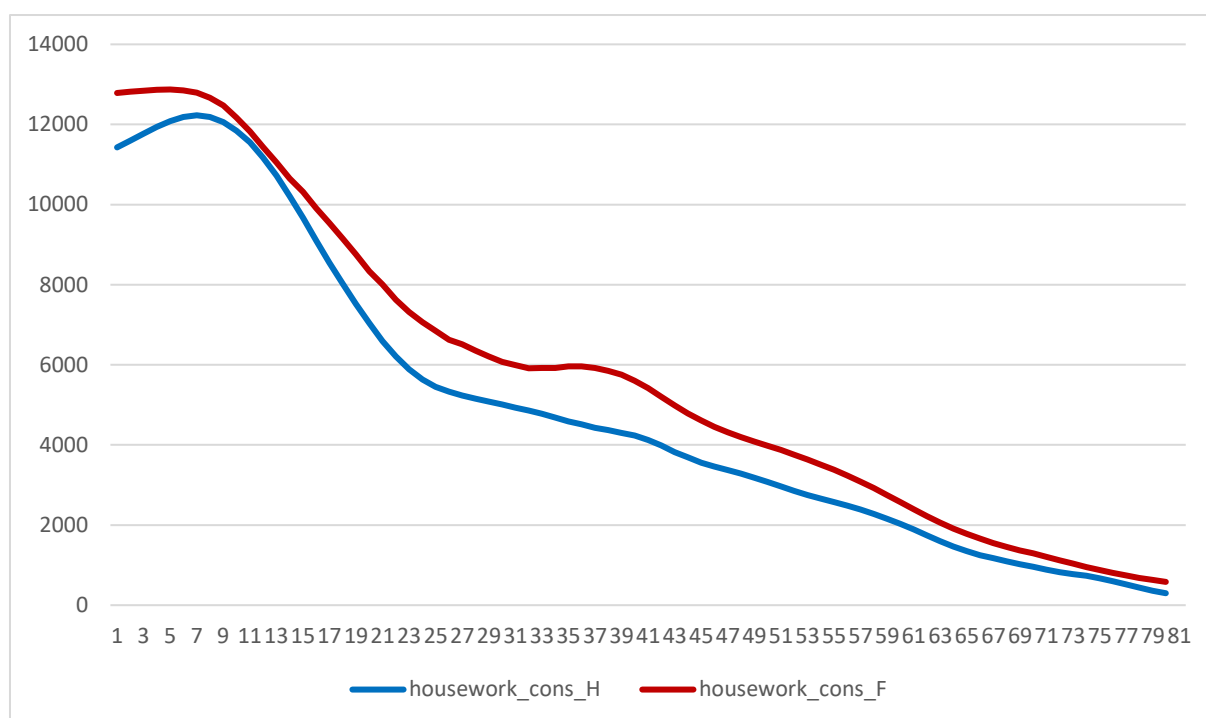
Graphique 5-15: *Valorisation de la consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Les résultats du [graphique 5.15](#) montrent que même si quel que soit l'âge, ce sont les femmes qui produisent plus de temps de travaux domestiques que les hommes, il n'en demeure pas moins, qu'elles en soient également les plus grandes consommatrices et ce quel que soit l'âge. La consommation des hommes croît de 0 à 8ans avec un pic d'environ 12,6 milliards, puis décroît sur tout le reste du cycle de vie. Une allure similaire est observée au niveau du profil agrégé de consommation des temps de travaux domestiques des femmes.

Graphique 5-16: *Valorisation de la consommation du temps des travaux ménagers selon le sexe et l'âge (agrégée)*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

## 5.2.2 Courses

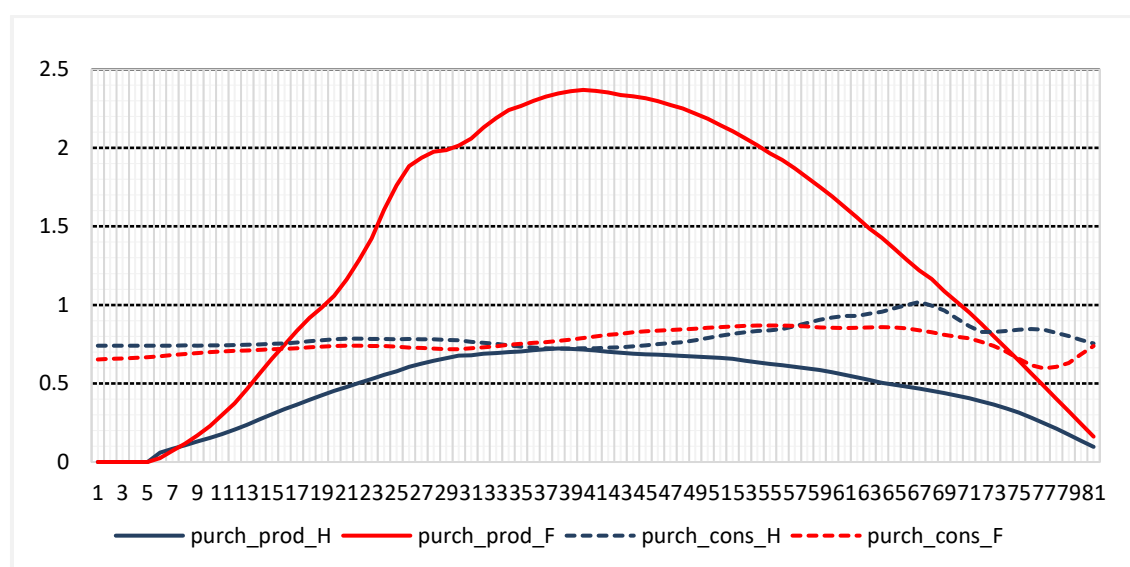
Sont rangés dans la catégorie de course, les tâches relatives aux déplacements tels qu'aller au marché, à la boutique et autres point d'approvisionnement qui n'induisent aucune dépense aux ménages mais qui leur permet de s'approvisionner en bien de consommation et d'équipement courant.

### 5.2.2.1 Profil de production et de consommation de temps de course

Les résultats du [graphique 5.17](#) montrent des inégalités homme/femme dans la production, dans la consommation de temps consacré aux courses du ménage. La production des femmes est largement supérieure à celle des hommes. Par contre ; la consommation est quasiment la même. Celle des hommes est légèrement supérieure à celle des femmes de la naissance jusqu'à 6 ans et après 57 ans. Les résultats montrent également que sur tout le cycle de vie des hommes est toujours supérieure à leur production alors que la production des femmes ne couvre par leur consommation qu'aux groupes d'âges de dépendance c'est 0-15 ans et 73 ans ou plus. Il faut également indiquer dans ce profil une augmentation sensible de la durée moyenne de production des femmes entre 10 ans, âge auquel la durée d'occupation des filles et des garçons est la même et 40 ans, âge d'occupation maximale des femmes d'une durée de 2h 22 minutes. Après cet âge,

s'en suit une baisse également rapide. C'est la même tendance chez les hommes, mais moins importante puisque la durée maximale des hommes n'est que de 48 minutes soit 3 fois moins. Ces différences selon le sexe du profil de production du temps de course s'inscrivent dans le partage des différentes tâches. L'essentiel des courses pour le ménage reste dédié à la femme et sont globalement au service du ménage d'où un niveau de consommation en durée de course quasiment identique entre les femmes et les hommes. Ceci n'est possible que par les transferts de temps de production. .

Graphique 5-17: *Production et consommation moyen (heure par semaine) en course*

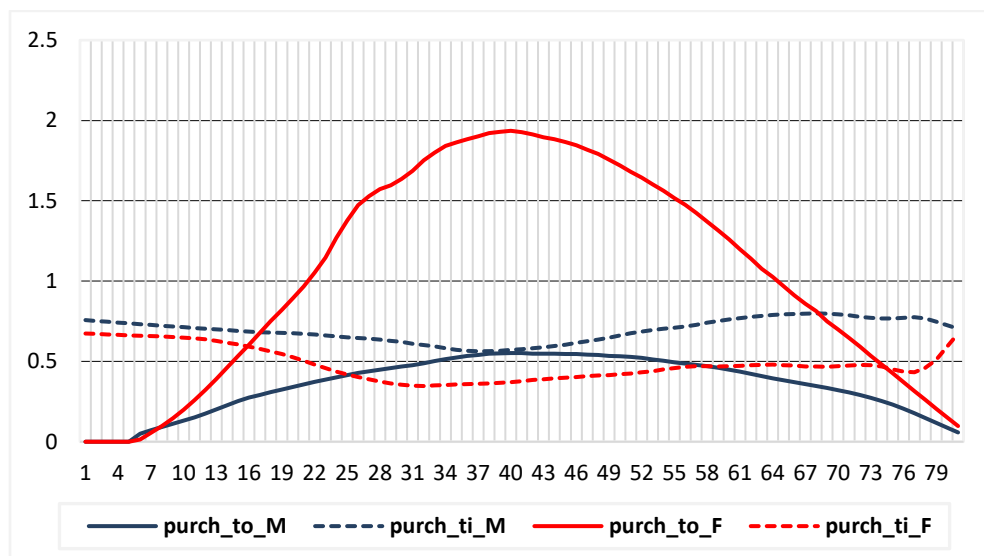


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### 5.2.2.2 Profil de transfert de temps de course

S'agissant du transfert de temps relatif aux courses ([graphique 5.18](#)), le profil du temps versé est à l'image du profil de production de temps, c'est-à-dire des durées moyennes plus élevées chez les femmes que les hommes, moins élevées à la naissance et aux âges avancés. Les hommes ayant une production ne couvrant pas leur besoins, sont ceux qui reçoivent davantage les transferts. Si à tous les âges les durées moyennes de temps versées des femmes sont plus élevées que celles des hommes, c'est l'inverse au niveau du temps reçu. Aussi, on remarque que les durées moyennes de temps reçus sont plus élevées aux âges de dépendances alors qu'elles sont moins élevées à ces âges en ce qui concerne le temps reçu. Les personnes en âge de dépendance nécessitent davantage de course pour leur besoin alors qu'elles en produisent moins. Elles bénéficient donc du transfert des personnes d'âges actifs.

Graphique 5-18: Transfert de temps (heure par semaine) pour course



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

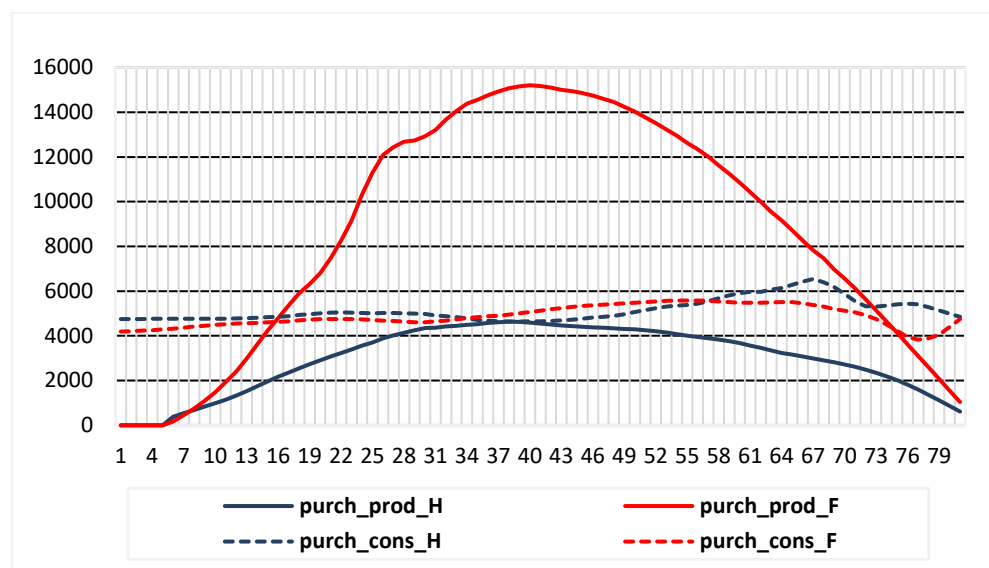
### 5.2.2.3 Valorisation de temps de course

Tout comme les autres tâches domestiques non rémunérées, les activités de course pour le ménage sont valorisées par deux indicateurs : le coût annuel moyen par personne et le coût agrégé correspond aux services produits par les courses.

L'analyse du profil du coût moyen de course par membre de ménage ([graphique 5.19](#)) montre à l'image du profil de production de temps, qu'en dehors de l'enfance, les femmes ayant une durée de production plus élevée que celle des hommes, cela se traduit par des coûts moyens de production plus élevés des femmes, sont supérieurs à ceux des hommes sur le cycle de vie. Les coûts moyens les plus élevés sont de 15 206 FCFA à 39 ans chez les femmes alors que le maximum chez les hommes n'est que de 4 640 FCFA à 37 ans. .

Pour le profil moyen du coût moyen de consommation, il est noté qu'il n'y a pas de différence remarquable selon le sexe mais selon l'âge c'est à la naissance que les coûts de consommation sont moins élevés. Ces coûts varient de 4 193 FCFA et 4 747 FCFA respectivement chez les filles et les garçons à un maximum autour de la soixantaine (6 541 FCFA à 66 ans chez les hommes et 5 578 FCFA à 54 ans chez les femmes). Globalement les besoins. Il faut mentionner qu'au-delà de ces âges les coûts annuels de consommation baissent mais restent plus élevés qu'à la naissance.

Graphique 5-19: Coût annuel moyen (F CFA par an) de production et de consommation de course

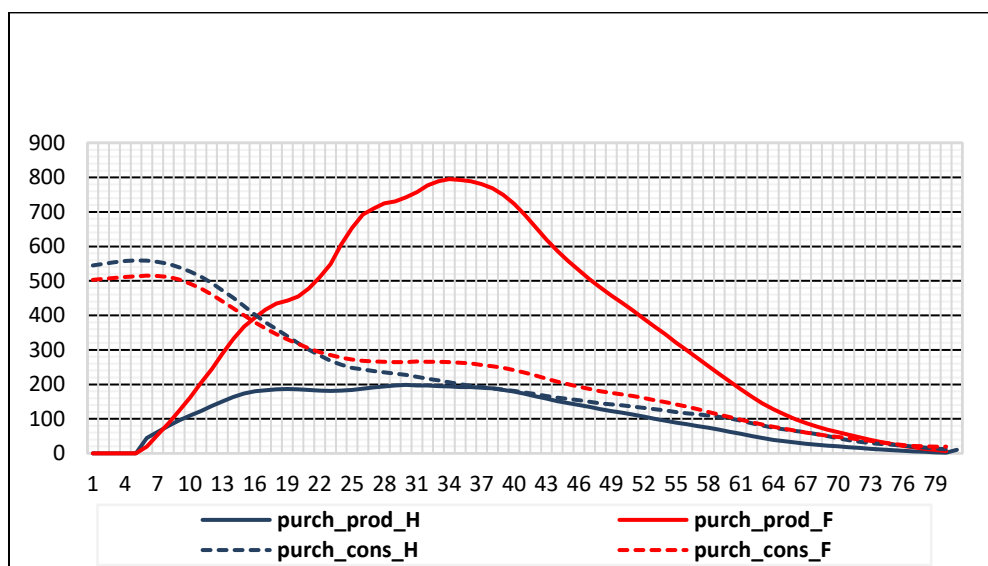


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Pour ce qui concerne le profil agrégé (graphique 5.20) obtenu en multipliant les coûts moyens par âge par l'effectif de la population aux âges concernés, contrairement à l'allure plus ou moins stable du coût moyen de consommation, on note une baisse importante des coûts de consommation agrégés avec l'âge. Ces coûts passent du maximum de un peu moins de 600 millions à la petite enfance à une dizaine de million à 80 ans. Ceci est lié à l'effet de structure de la population caractérisé par des effectifs très importants des enfants et de faible effectif des personnes âgées.

Outre cela, le profil agrégé présente les mêmes tendances que le profil moyen. De la naissance jusqu'à 16 ans, les consommations agrégées sont plus élevées que les productions aussi bien chez les femmes et particulièrement chez les hommes. Bien chez des hommes et des femmes est très supérieure à leurs productions agrégées, avec des valeurs comprises entre 545 millions F CFA à 400 millions F CFA. Entre 17-79 ans, la consommation agrégée des femmes et des hommes diminue progressivement en passant de 380 000 000 F CFA à 80 millions F CFA, mais elle reste toujours supérieure à la production agrégée des hommes. Par contre dans la tranche d'âge 8-79 ans, la valeur agrégée de consommation des femmes est largement supérieure aux consommations à la valeur des hommes et des femmes et atteint son maximum à 35 ans avec une valeur de 800 millions F CFA.

Graphique 5-20: Coût agrégé annuel (million F CFA) de production et de consommation de course



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Les courses pour le ménage s'inscrivent dans le mode d'organisation sociale. Les courses et les tâches ménagères constituent un ensemble indissociable l'un de l'autre. C'est pour cela que la durée de production de course et tous ce qui en découle sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes à l'image des tâches ménagères. La femme est au cœur de l'organisation de ces travaux.

### 5.2.3 Recherche de l'eau

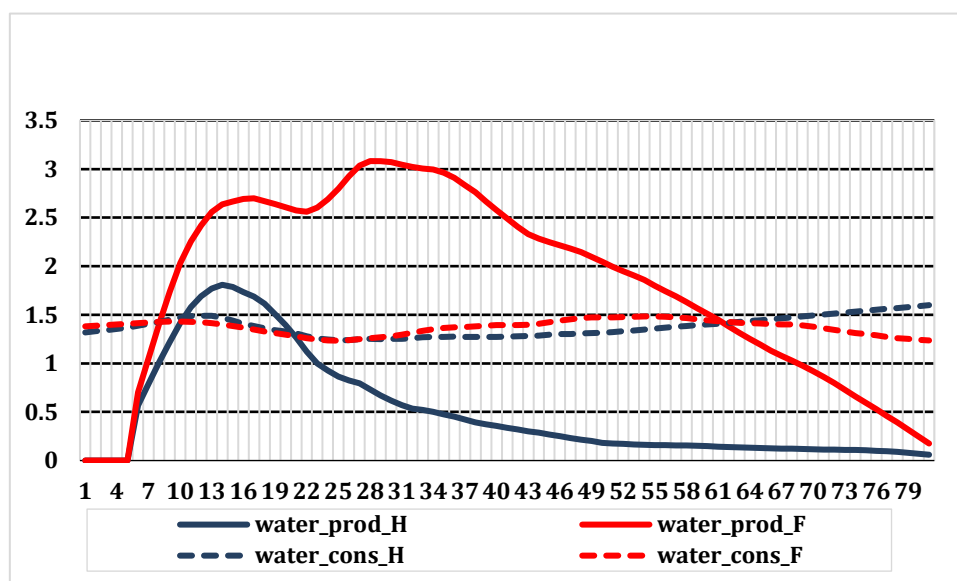
#### 5.2.3.1 Profil de production et de consommation de recherche de l'eau

Le graphique 5.20 montre l'évolution de la production et de la consommation du temps de l'eau par les femmes et les hommes au Togo. Il ressort de ce graphique que durant le cycle de vie, le temps mis par la femme pour rechercher de l'eau est largement supérieur à celui de l'homme. Pour la durée de consommation, il n'y a pratiquement pas de variation sur le cycle de vie et suivant le sexe. A l'instar des autres profils de production, le profil de production indique une évolution en cloche suivant l'âge aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les durées sont moins élevées dans l'enfance et aux âges avancés et élevées dans la tranche d'âge actif. On note deux périodes de production maximale chez la femme, 17-18 ans et 27-32 ans correspondant respectivement aux durées de 2,7 heures et d'environ 3 h alors que, c'est entre 14-15 ans que les garçons passent plus de temps à la recherche de l'eau avec une durée de 1,8 heure par semaine.

Cette différence du profil de production correspond au modèle d'éducation sociale liée à l'âge et au statut dans le ménage. La recherche de l'eau se fait essentiellement par les enfants et les femmes au foyer. Après 18 ans chez les filles et 15 ans chez les garçons, les enfants délaissent de plus en plus cette tâche à leurs frères ou sœurs cadets au profit d'autres tâches

domestiques. Après l'avoir délaissé à leurs cadets, la durée de recherche de l'eau augmente de nouveau entre 23-34 ans. Cette période correspond à l'entrée en union conjugale et à la prise en charge des premiers enfants. Au-delà de 35 ans, les enfants aînés commencent par aider leur maman. Ceci se traduit par une baisse du temps de production chez la femme.

Graphique 5-21 : Production et consommation du temps domestique en eau

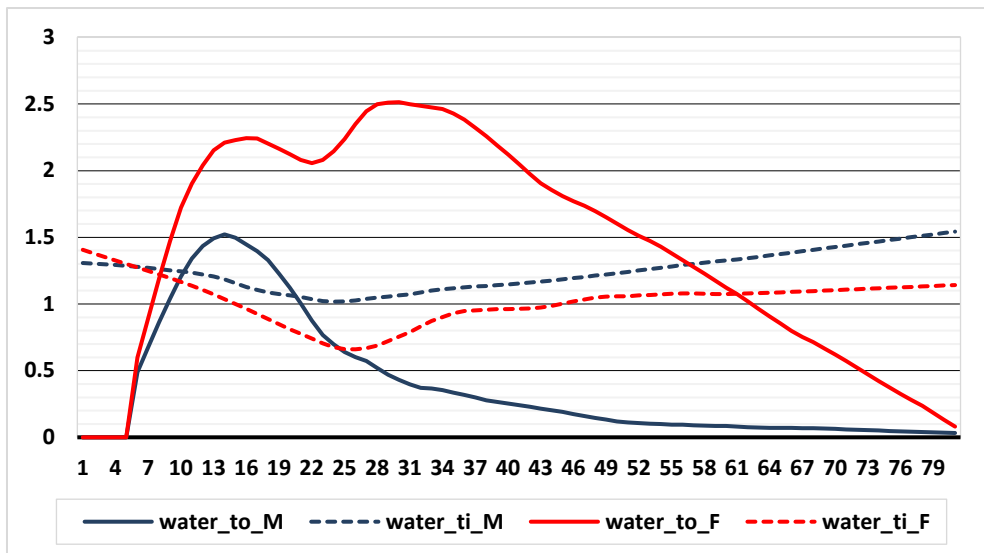


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### 5.2.2.3 Profil de transfert du temps de recherche de l'eau

Le présent graphique révèle que le transfert de temps versé par la femme (trait plein rouge) est largement supérieur à celui de l'homme (trait plein bleu). Sur la période de 8 à 62 ans, le transfert de temps reçu ou consommé par la femme est inférieur à celui de son temps versé. A l'âge de 30 ans environ, elle transfère un temps maximal de 2,5h par semaine.

Graphique 5-22: Transfert de temps domestique en eau

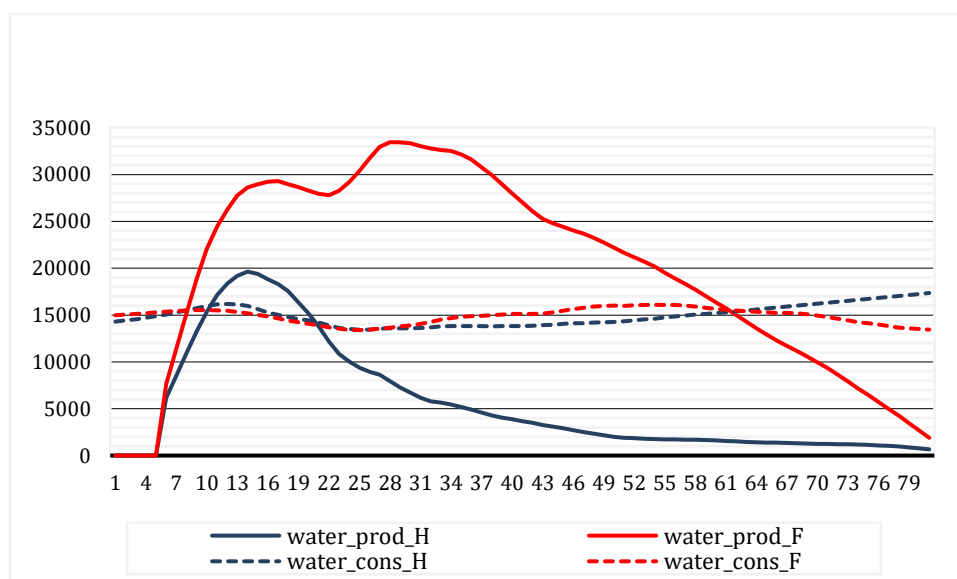


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### 5.2.2.3 Valorisation du temps de recherche de course

La valorisation du temps domestique (production et consommation moyenne) pour la recherche de l'eau montre que la femme produit en moyenne beaucoup plus que l'homme. Elle produit un montant maximal d'environ 34.000 F CFA par année à l'âge de 29 ans, alors que l'homme produit en moyenne environ 20.000 F CFA par année à l'âge de 15 ans.

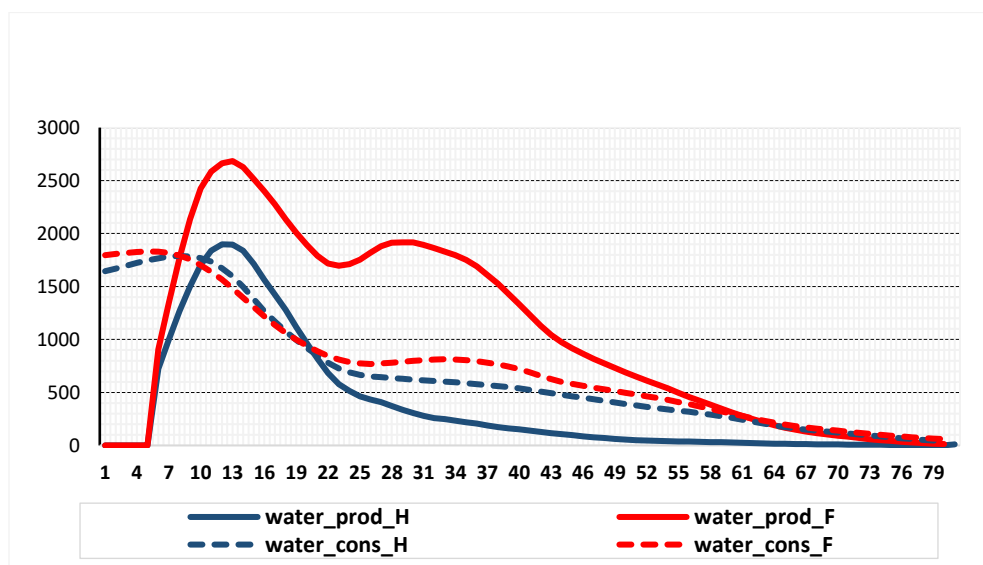
Graphique 5-23: Coût annuel moyen (F CFA) de production et de consommation de recherche de l'eau



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Au niveau agrégé, la même tendance s'observe. La femme produit plus que l'homme. Le montant maximal dégagé par la femme pour rechercher de l'eau est environ 2700 millions à l'âge de 13 ans et celui de l'homme est de 1900 millions à l'âge de 13 ans également. A partir de 8 ans, la femme consomme moins que ce qu'elle produit. Le montant dégagé par cette dernière au cours de cette période pour consommer de l'eau commence par s'amenuiser progressivement. On observe en revanche une tendance inverse chez l'homme. A partir de 21 ans, l'homme dégage un montant assez important pour consommer de l'eau plus que ce qu'il produit. L'argent consacré à la recherche de l'eau par ce dernier au cours de cette période devient de plus en plus faible.

Graphique 5-24: Coût agrégé (million F CFA par an) de production et de consommation de recherche de l'eau



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

#### 5.2.4 Recherche de bois

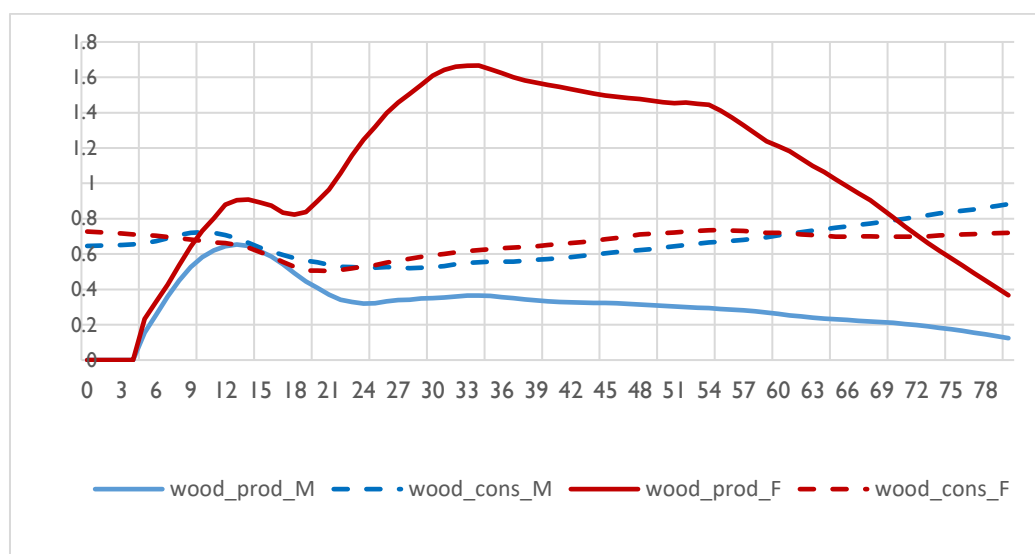
La recherche de bois comme énergie de cuisson, connue sous le vocable de corvée de bois en raison des difficultés que cela engendre et du temps d'occupation partiellement des zones écologiquement défavorable à la collecte de cette énergie de cuisson. Très souvent il s'agit de la recherche du bois mort, difficile à trouver au point que, même en milieu rural, où ce service domestique non rémunéré est plus courant, devient de plus en plus un service marchand aux

ménages qui utilisent ce type d'énergie de cuisson. Cette conversion à un service marchant de la production du bois justifie davantage l'intérêt de la valorisation du temps consacré à cette activité. A l'instar des autres tâches domestiques non rémunérées, la recherche de bois comme énergie de cuisson tient d'une organisation sociale des tâches ménagères selon l'âge, le statut dans le ménage, le sexe.

#### 5.2.4.1 Profil de production et de consommation du temps de recherche de bois

Sur le graphique 5.24, la durée moyenne par semaine et par personne de production de bois est globalement faible. Cependant il faut noter que, la durée de production des femmes reste largement supérieure à celle des hommes, atteignant le quintuple entre 30-37 ans. C'est dans cette tranche d'âge que la durée de production par semaine est maximale, de 1h 36 min chez les femmes et de 22 minutes chez les hommes. Quel que soit le sexe, le temps de production augmente jusqu'à 14 ans puis une baisse sur le reste du cycle de vie chez les hommes alors que le profil par âge après 14 ans est différent chez les femmes. Le temps de production des femmes augmente sensiblement entre 19-35 ans de 50 minutes à un maxima de 1h 36 min à 35 ans, et diminue ensuite alors que chez les hommes, l'augmentation est à peine perceptible. Cette différence de profil par âge s'expliquerait par le statut dans le ménage lié à ces âges et aux relations de genre dans nos sociétés.

Graphique 5-25 : *Durée moyenne (heure) par semaine produite et consommée par âge et sexe*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

La baisse constatée à l'adolescence quel que soit le sexe est sans doute liée à l'effet de transfert de cette tâche aux frères et sœurs cadets (tes). La hausse du temps de production chez les femmes entre 19-35 ans et la baisse chez les hommes sont le fait du statut dans le ménage. Après l'adolescence, le model de socialisation spécifie les tâches domestiques non rémunérée selon le sexe (sexualisation des tâches domestiques). La cuisine est davantage l'œuvre de la femme, épouse et par conséquent la recherche du bois qui servira à la cuisine alors les hommes,

chef de ménage, se consacrent à d'autres tâches. Cette répartition contribue au développement des aptitudes et des responsabilités à tenir un foyer. Les femmes ou les hommes qui n'ont pas encore ce statut familial devraient par cette spécialisation de tâches domestiques se préparer à l'exercer ultérieurement.

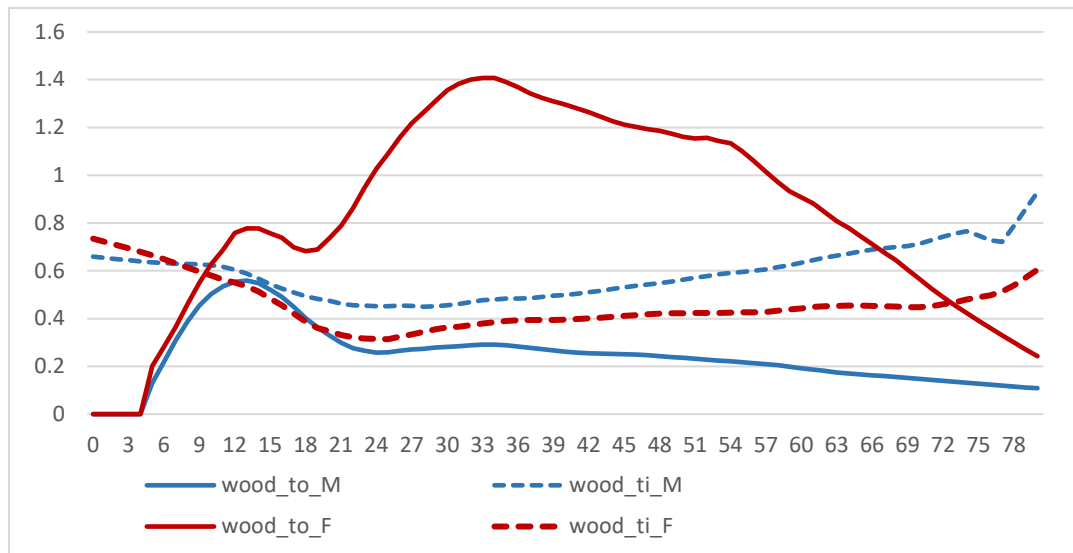
Pour la consommation du temps, l'utilisation du bois collecté est au service du ménage, donc collective. C'est pour cela qu'il n'y a pas de grande différence selon le sexe et l'âge. Toutes fois, on note sur le cycle de vie, qu'en dehors de la tranche 12-24 ans et à plus de 60 ans, la durée de consommation des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes. Aussi, c'est à la naissance et aux âges avancés que les durées sont les plus élevées. Après la naissance, les consommations moyennes de temps par semaine baissent jusqu'à 28 ans environs puis augmentent continuellement au fil de l'âge. À la naissance, 43 minutes pour les filles, 39 minutes pour les garçons, 53 minutes et 43 minutes respectivement chez les hommes et femmes à 80 ans contre à la naissance, contre 30 et 34 minutes à 28 ans.

La consommation de temps comparée à la production montre des déficits et des excédents. Sur tout le cycle de vie, la production de temps des hommes est inférieure à leur consommation alors que ce n'est qu'à l'enfance (0-9 ans) et aux âges avancés (72 ans ou plus) que la consommation des femmes n'est pas couverte par leur production. Cela signifie que des transferts de temps s'opèrent pour compenser les besoins.

#### **5.2.4.2 Profil de transfert du temps de recherche de bois**

Deux types de transfert 'graphique 5.25) s'opèrent : le temps reçu (ti) et le temps versé (to). À l'image de la production de temps pour la recherche du bois, les temps versés sont plus élevés chez les femmes. On observe aussi que quel que le sexe, les profils par âge du temps versé et du temps reçu sont respectivement semblables aux profils du temps produit et du temps consommé. Les durées moyennes de temps reçues sont élevées à la naissance (respectivement 39 et 44 minutes pour les petits garçons et les petites filles) et aux âges avancés car à ces âges, ces personnes sont dépendantes, ayant des consommations de bois élevées alors qu'elles ne pourront pas rechercher le bois nécessaire à leur besoin. Ces personnes bénéficient de l'apport en temps versé par la population essentiellement d'âge actif. Ce sont les femmes qui se distinguent. Leurs durées moyennes de temps par semaines versé sont plus élevées que ceux des hommes. La production de temps des hommes étant globalement moins élevée que celle des femmes, les hommes sont dépendants de l'apport en temps. C'est pour cela que les transferts de temps qu'à partir de 8 ans les durées moyennes par âges des hommes sont plus élevées que celles des femmes.

*Graphique 5-26 : Durée moyenne par semaine (heure) reçue et versée par âge et sexe*



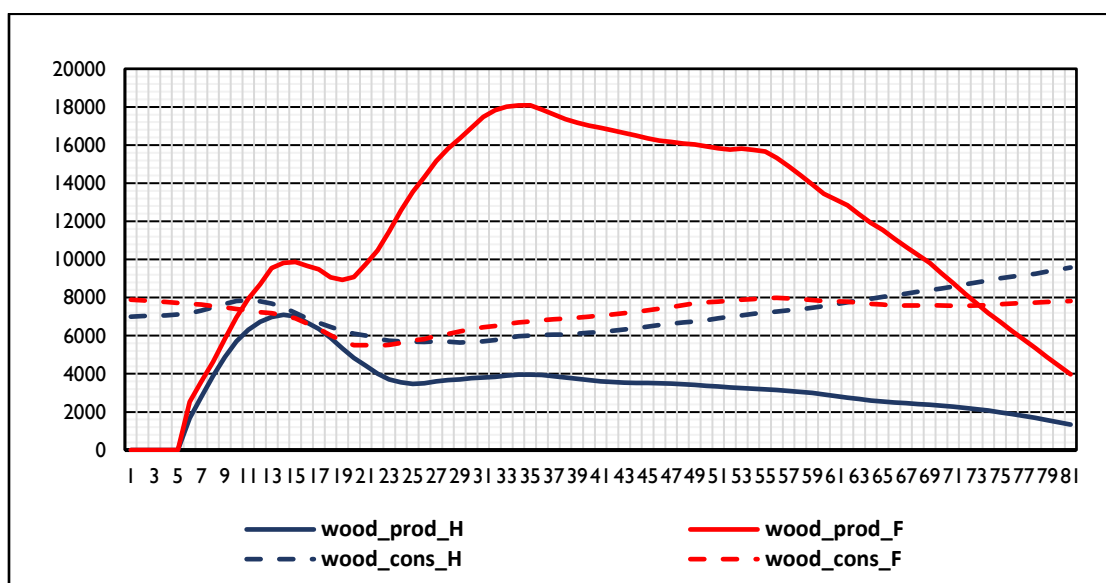
Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

#### 5.2.4.3 Valorisation temps de recherche de bois

La valorisation du temps de production ou de consommation s'est faite par l'estimation du coût moyen et du coût agrégé.

Le coût moyen étant lié à la durée, le profil du coût moyen (graphique 5.26) présente les mêmes tendances que le profil du temps. Les coûts de production maximum chez les femmes comme chez les hommes se présentent en deux paliers respectivement de 9 672 et de 18 086 respectivement à 16 ans et 35 ans chez les femmes et de 7 060 FCFA et 3 956 FCFA respectivement à 14 ans et 35 ans.

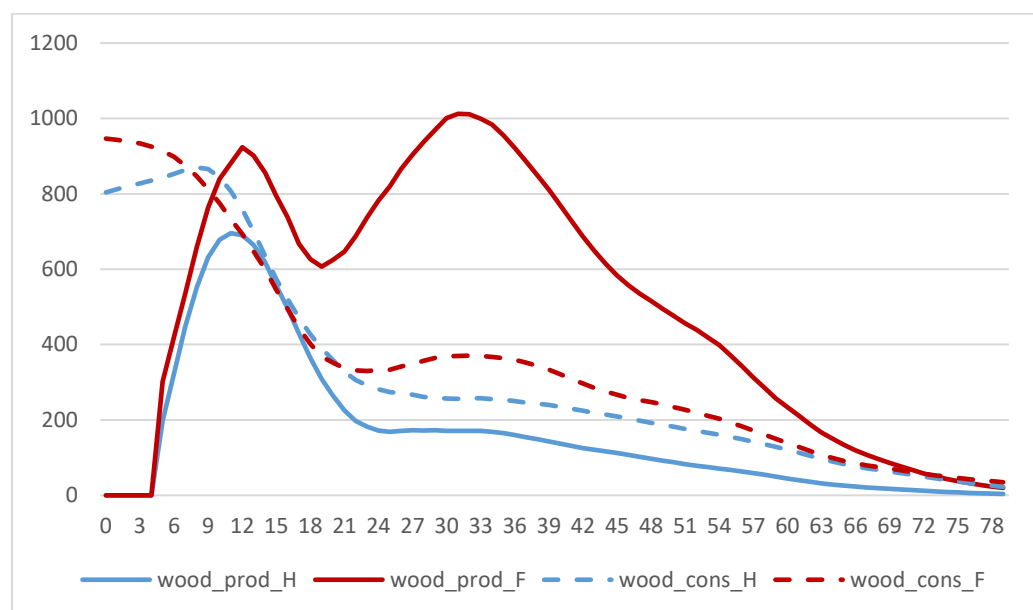
Graphique 5-27: Coût moyen (FCFA) de production et de consommation de temps pour la recherche du bois



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Comparés aux autres activités non rémunérées, les montants agrégés par âges sont relativement moins élevés. L'effet de la structure de la population conduit à des montants de consommation à la naissance qui sont quasiment identiques aux montants maximum de production chez les femmes. Le profil agrégé montre également, que sur tout le cycle de vie la production des hommes ne couvre pas leur consommation alors qu'en dehors de la période 0-10 ans, la production des femmes est plus élevée que leur consommation. Sur le profil de production des femmes, on note deux pics bien distincts à 13 ans et à 30 ans correspondant respectivement à 901 millions et à 1010 millions attribuable à l'effet de structure de la population.

Graphique 5-28 : Cout agrégé (million de FCFA) de production et de consommation de temps pour la recherche du bois



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### 5.2.5 Soins aux personnes

Les principaux résultats sont présentés tour à tour au niveau de la production des soins aux personnes, de la consommation de ces soins et de leur valorisation.

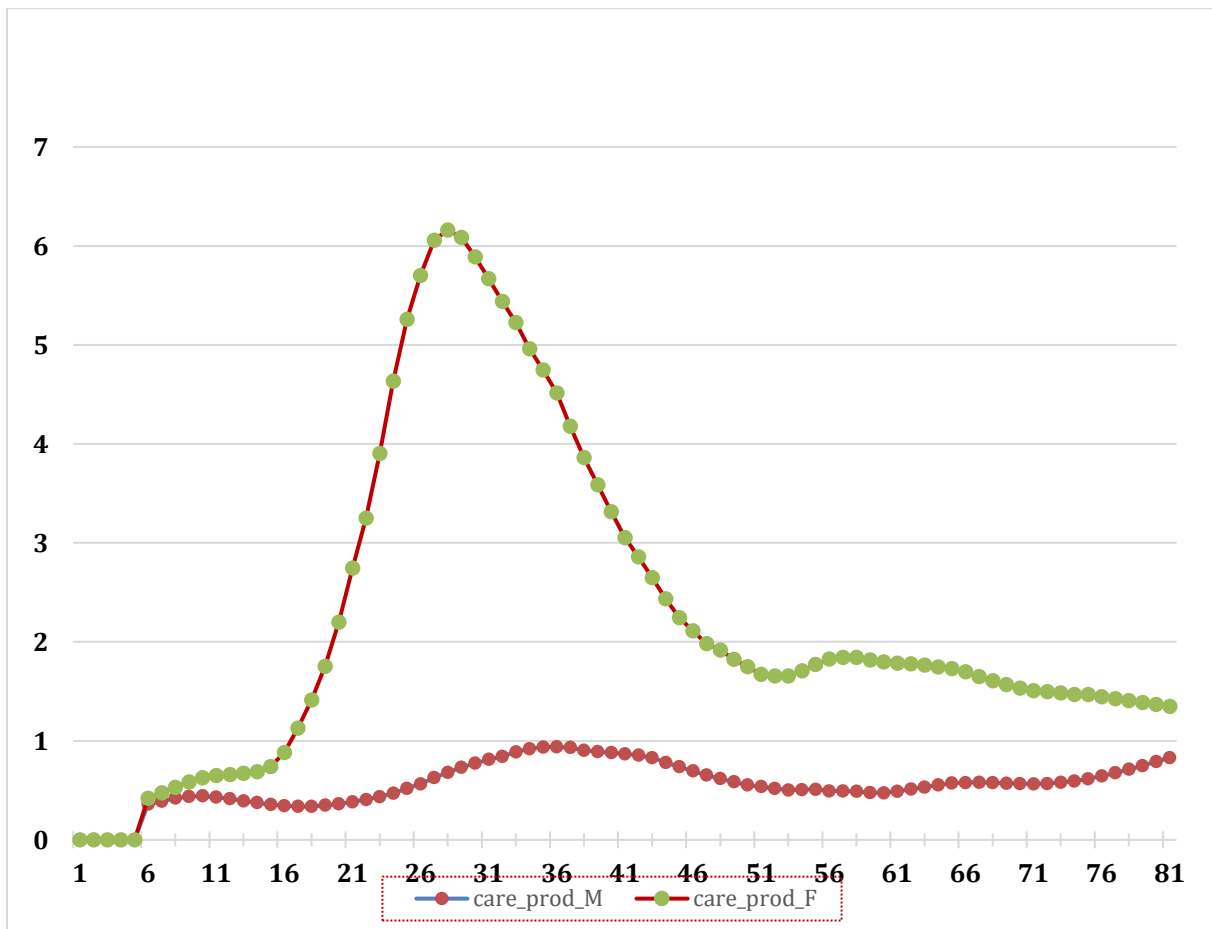
#### 5.2.5.1 Profil de production des soins non rémunérés aux personnes selon le sexe

Le **graphique 5.29** présente la production en temps de soins aux personnes par sexe. Entre 5 et 10 ans, on remarque que les deux sexes ont une production croissante. A partir de 16 à 49 ans la production des femmes s'augmente plus vite et atteint le pic (6,2h/semaine) à 27 ans, tandis que celle des hommes reste toujours faible avec la valeur la plus élevée (0,9h/semaine) à 35

ans. Cela signifie que les femmes sont très actives entre 16 et 49 ans. Entre 16 et 19 ans, les femmes passent moins de deux heures par semaine à prendre soins des enfants et des personnes âgées. A partir de 20 ans ce temps croît jusqu'à six heures par semaine à l'âge de 28 ans. Il décroît jusqu'à deux heures par semaine à l'âge de 49 ans, âge à partir duquel ce temps consacré aux soins des enfants et des personnes âgées diminue jusqu'à 1,3 heures par semaine.

L'apport prépondérant de la femme dans la délivrance des soins aux personnes se justifie par des raisons sociales qui confinent la femme dans le rôle de la maîtresse du ménage.

Graphique 5-29 : Production des temps de soins aux personnes selon le sexe



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

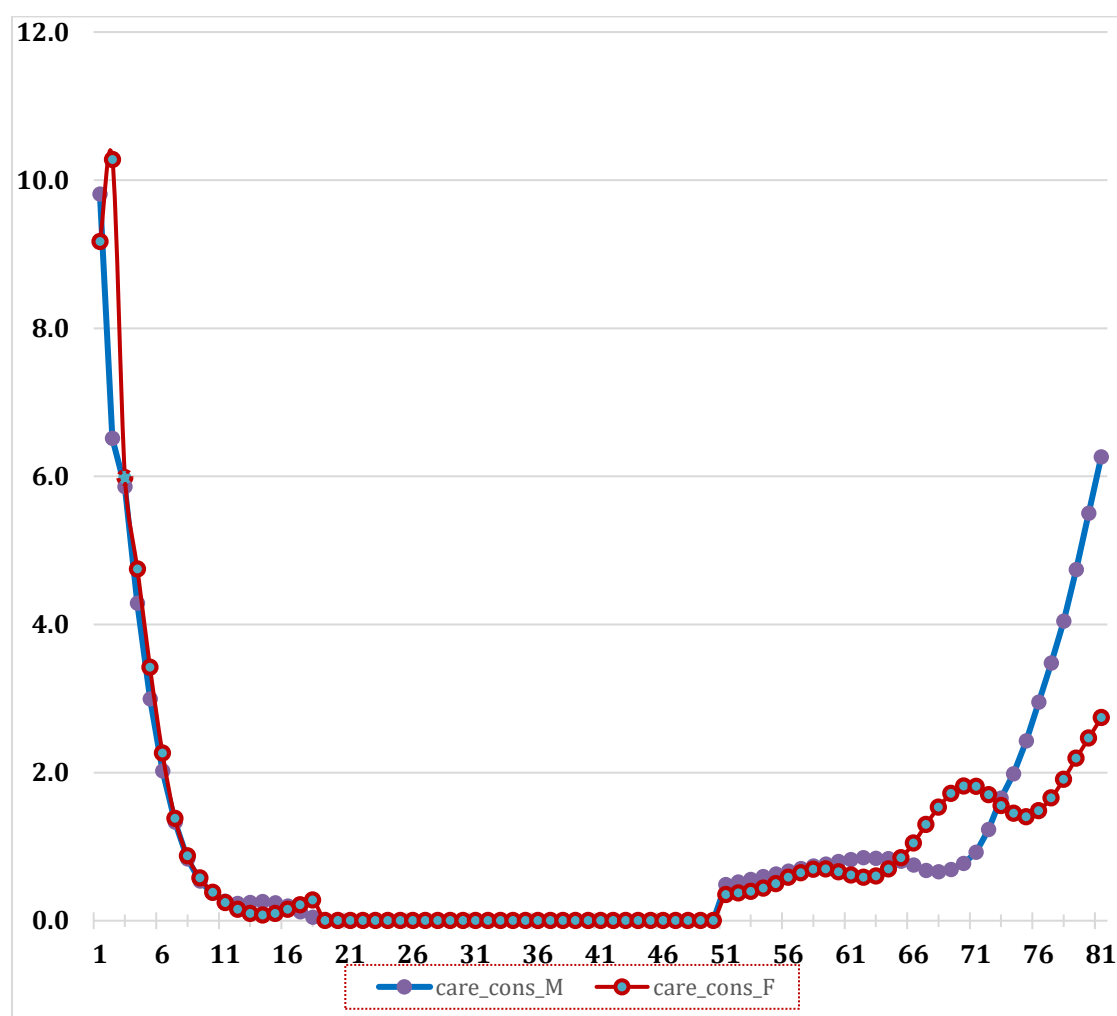
### 5.2.5.2 Profil de consommation des soins aux personnes

Quel que soit le sexe, la consommation en temps de soins aux personnes est élevée de l'enfance (10,3h/semaine) jusqu'à 16 ans (0,04h/semaine) avec une régression lorsque l'individu grandit. Mais à la naissance, la consommation des garçons (9,8h/semaine) dépasse celle des filles (9,2h/semaine) et à 1 an, l'inverse se produit avec 6,5h/semaine pour les garçons et

10,3h/semaine. A partir de 17 jusqu'à 49 ans, elle est nulle. Au-delà de cet âge, il est observé une période de hausse de la consommation avec une première phase où la consommation des hommes prend le dessus sur celle des femmes, suivi d'une phase où la situation inverse se reproduit avant que la consommation des hommes ne surplante à nouveau celle des femmes pour atteindre (6,3h/semaine) chez les hommes et 2,7h/semaine chez les femmes.

Ainsi, dans l'enfance et au troisième âge, l'homme bénéficie de soins aux personnes procurés par les adultes. Cette dépendance va à l'avantage des hommes du troisième âge qu'aux femmes. Cela est dû à leur incapacité de se prendre en charge.

Graphique 5-30: Consommation des temps de soins aux personnes selon le sexe

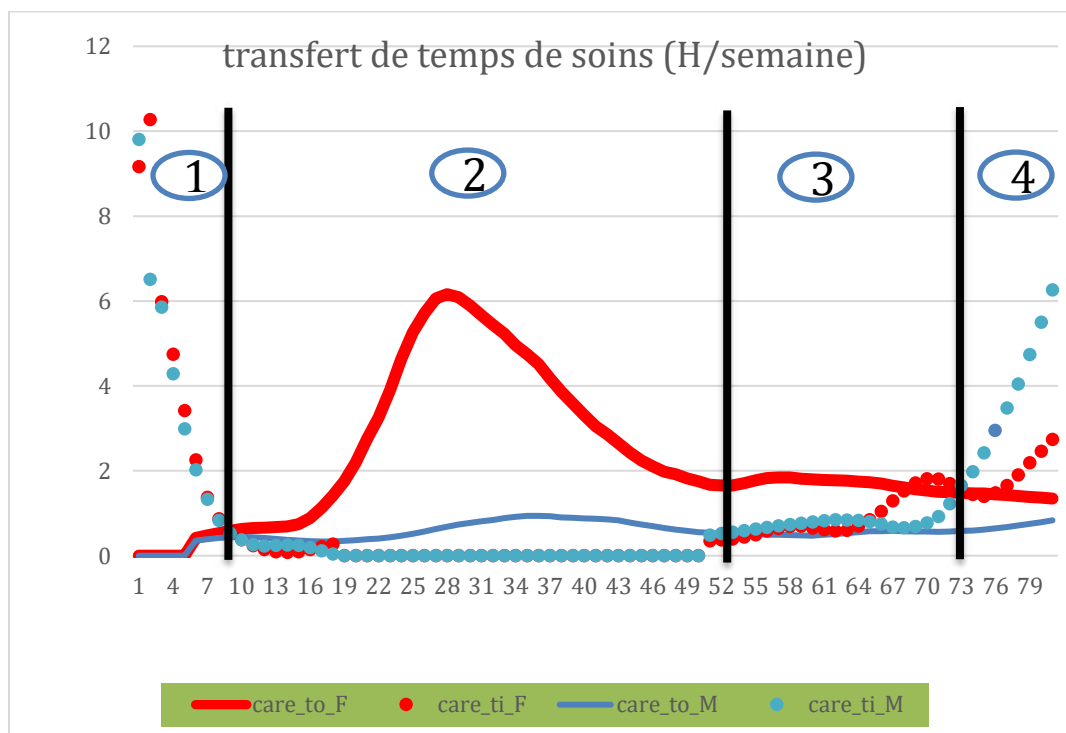


Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

### 5.2.5.3 Profil de transfert de temps de soins aux personnes

Cette section présente les résultats concernant le profil de transfert de temps des soins aux personnes versé et reçu illustre par le graphique suivant. L'analyse de ce graphique montre qu'il est identique à la juxtaposition des deux graphiques précédents avec les transferts de temps de soins aux personnes reçues nuls quel que soit le sexe chez les personnes dont l'âge est de 17 à 49 ans.

Graphique 5-31: Profil de transfert de temps de soins aux personnes (heures par semaine) par sexe



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Note :

-  Care to F et care\_ti\_F représentent respectivement les soins transférés et les soins reçus par les femmes.
-  Care\_to\_M et care\_ti\_M représentent respectivement les soins transférés et les soins reçus par les hommes.

Le **graphique 5-31** présente la production et la consommation en temps de soins par sexe. Entre 1 et 9 ans, on remarque que les deux sexes ont des consommations équivalentes. De 16 à 49 ans la production des femmes s'augmente tandis que celle des hommes reste toujours faible. Cela signifie que les femmes sont très actives entre 16 et 49 ans. Entre 16 et 19 ans, les femmes passent moins de deux heures par semaine à prendre soins des enfants et des personnes âgées. A partir de 20 ans ce temps croît jusqu'à six heures par semaine à l'âge de 28 ans. Il décroît

jusqu'à deux heures par semaine à l'âge de 49 ans, âge à partir duquel ce temps consacré aux soins des enfants et des personnes âgées reste constant (2 heures par semaine).

Parlant de la consommation, quel que soit le sexe, elle est élevée entre 1 et 19 ans et restent stable pour les deux sexes jusqu'à 61 ans. Cette consommation au niveau des deux sexes augmente à partir de 61 ans.

Même si ces résultats prouvent que des efforts sont faits pour améliorer le niveau de production et de consommation, il y a la question du transfert de temps de soins aux personnes qui reste aussi posée.

Sur le graphique, on observe quatre phases dans l'analyse du profil de transfert de temps de consommation et de production. La première phase comportant la tranche (0-9ans), la deuxième phase est celle de 9-52 ans, la troisième phase est celle de 52-72 ans et la dernière phase est celle de 73 ans et plus.

L'analyse de la première phase (0-9 ans) montre qu'il existe une similarité entre la consommation en services de soins tant pour les personnes de sexe masculin que pour celles de sexe féminin. Au Togo, la consommation en soins pour cette tranche de la population, est donc quasiment identique quel que soit le sexe.

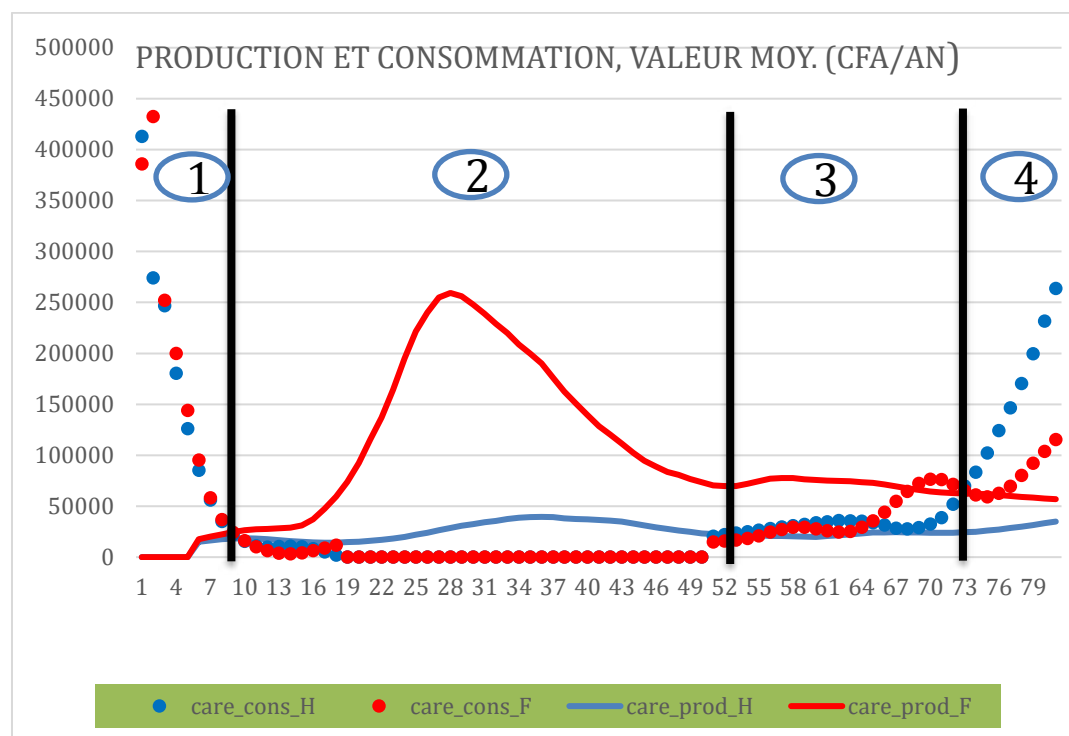
La deuxième phase couvrant les tranches 9-52 ans, montre une prépondérance de la production des services des femmes comparativement à ceux des hommes. Au Togo, on constate que le transfert de service de soins est principalement effectué par les femmes et la moyenne d'âge qui contribue principalement au transfert des services de soins aux personnes âgées et aux enfants est la tranche d'âge 9-52 ans.

La troisième phase est relative aux âges 53-72 ans. On constate que la production de soins aux personnes assurée par les femmes, bien qu'en baisse (environ 2 heures par semaine), reste toujours à un niveau plus élevé que celle fournie par les hommes (moins d'1 heure par semaine).

L'analyse de la phase N°4 qui concerne les 73 ans ou plus montre que la tendance observée à la troisième phase en ce qui concerne la différence de niveau entre la production de soins aux personnes assurée par les femmes et celle fournie par les hommes se poursuit mais avec un écart plus réduit. Quant à la consommation de soins, aux âges élevés, les données changent. Les consommations sont nettement plus élevées que les productions tant au niveau des femmes que des hommes et plus l'âge avance, plus le transfert reçu est élevé. Si chez les femmes, la

consommation moyenne en temps entre 73 et 79 ans varie entre 1h30 et 4h, chez les hommes la consommation au niveau de cette même tranche d'âge va de 2 heures à 6 heures par semaine.

Graphique 5-32: Profil de production et consommation de soins aux personnes (valeur moyenne en CFA/an) par sexe



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

L'analyse des résultats au niveau de ce graphique est similaire à celle du [graphique 5-30](#) ci-dessus mais elle est réalisée avec les données en valeurs agrégées de la production et de la consommation en soins aux enfants et aux personnes âgées. Ce résultat est expliqué par l'hypothèse de base selon

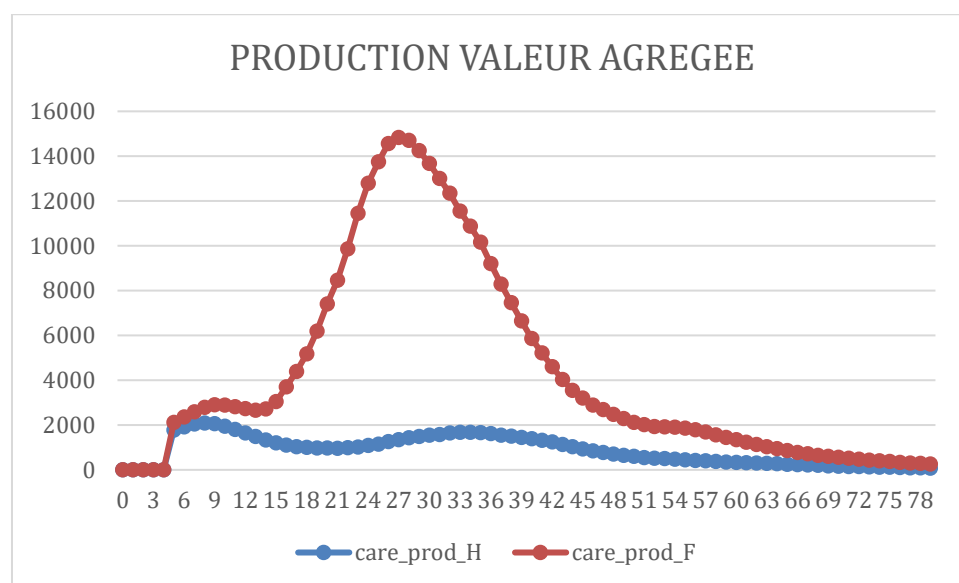
#### 5.2.5.4 Profil de valorisation du temps des soins aux personnes

Le graphique ci-dessous présente la valorisation de la production de temps domestique alloué aux soins non rémunérés aux enfants et aux personnes âgées par les hommes et les femmes au Togo en 2018. L'analyse de ce profil fait ressortir un certain nombre de disparités entre la production des hommes et celle des femmes. Il est observé une dominance stochastique sur tout le cycle de vie du profil de production de soins par les femmes comparativement à celui des

hommes. En d'autres termes, l'activité non rémunérée « soins aux personnes » est principalement effectuée par les femmes togolaises. La participation des hommes à ce type d'activité est relativement négligeable.

De façon détaillée, dès l'âge de 5 ans, la fille comme le garçon produit des soins aux personnes mais dans des proportions différentes. Quel que soit l'âge, la production des soins aux personnes chez la femme est supérieure à celle de l'homme. A partir de 13 ans, la contribution de la fille aux soins aux personnes augmente avec l'âge pour atteindre le pic (14 699 000 000 FCFA) à 28 ans. En revanche, la production la plus importante chez l'homme (2 085 000 000 FCFA) est obtenue à l'âge de 8 ans. Les soins aux personnes n'étant pas autoconsommés, on peut en déduire que cette activité qui vise à soulager autrui, est généralement et de façon prépondérante assurée par la femme confirmant la place primordiale de cette dernière dans les travaux domestiques.

Graphique 5-33 ; Production des soins aux personnes en milliards de FCFA



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

#### ✓ Valorisation du temps de soins aux personnes : consommation agrégée

Le profil de consommation de soins non rémunérés aux personnes est scindé en 2 graphiques complémentaires ; d'une part le graphique relatif aux soins aux enfants de 0 à 17 ans et celui relatif aux personnes âgées de 50 ans ou plus.

Il ressort du **graphique xxxxx** que, sur tout le cycle de vie, le profil de consommation de soins est similaire aussi bien que pour les filles que pour les garçons. Cela traduit que les filles et les garçons ont presque les mêmes comportements en termes de consommation en soins de santé au Togo en 2018. Il est toutefois observé une légère sur-consommation de soins par les filles entre 0 et 2 ans.

### Interprétation

Pour les enfants de 0 an, la consommation en soins est d'environ 46.280 millions FCFA pour chacun des deux sexes. Pour les enfants âgés d'un an, le montant de la consommation en soins chute à 31.693 millions FCFA pour ceux du sexe masculin tandis que pour les enfants de sexe féminin, la consommation en soins monte à 51.926 millions FCFA. A partir de l'âge de 3 ans, les 2 courbes se retrouvent au même niveau avec une consommation en soins de 30.284 millions FCFA avant de connaître une baisse progressive et régulière pour les 2 sexes jusqu'à 17 ans où la consommation atteint 851 millions FCFA pour chacun des 2 sexes.

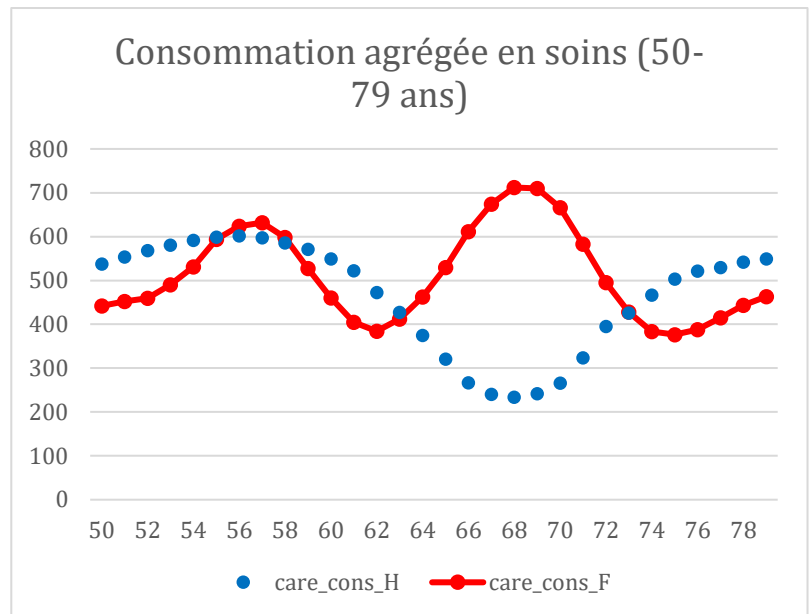
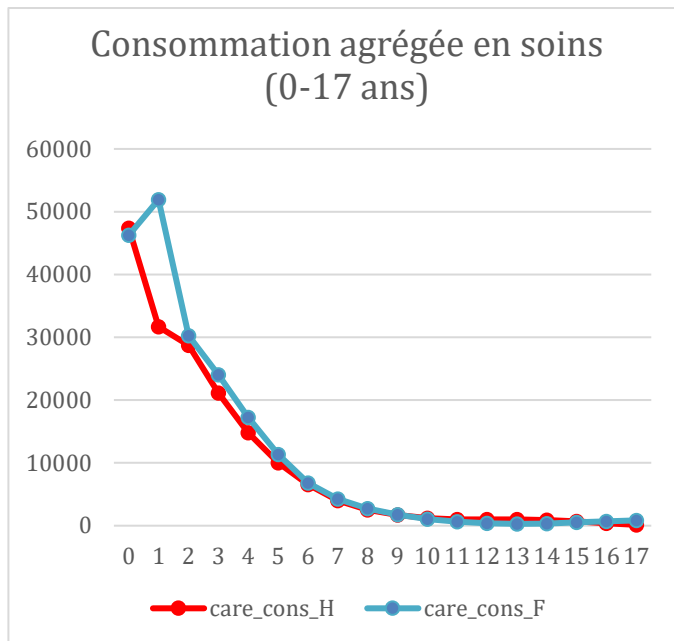
Entre 18 et 50 ans, il est considéré que la population appartenant à cette fourchette ou cette tranche d'âge se prend en charge en ce qui concerne la consommation en matière de soins quel que soit le sexe.

A partir de 50 ans et ce jusqu'à 79 ans, âges auxquels on devient relativement plus dépendant, on considère que cette tranche est plus prise en charge en matière de soins par les autres. Les 2 courbes de consommation en soins aux personnes de cette tranche d'âge évoluent sous forme sinusoïdale avec une forme plus accidentée pour le sexe féminin (**Graphique 5-34**). On dirait qu'à certains âges de cette catégorie, la consommation en soins est plus élevée.

Pour les hommes, cette consommation est de 537 millions FCFA par semaine et connaît une croissance régulière jusqu'à 601 millions FCFA à 56 ans avant d'amorcer une descente jusqu'à 233 millions FCFA à 68 ans pour reprendre une remontée jusqu'à 549 millions FCFA à 79 ans.

*Graphique 5-34 : Consommation agrégée en soins aux personnes (en million de FCFA) par tranche d'âge*

*Consommation agrégée en soins aux personnes (0 17 ans)..... Consommation agrégée en soins (50-79 ans)*



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

Note :

-  Care to F et care\_ti\_F représentent respectivement les soins transférés et les soins reçus par les femmes.
-  Care\_to\_M et care\_ti\_M représentent respectivement les soins transférés et les soins reçus par les hommes.

Pour la population féminine âgée de 50 à 79 ans, la consommation en soins a connu une évolution plus onduleuse. De 431 millions FCFA à 50 ans, elle atteint 631 millions FCFA à 56 ans, pour redescendre à 381 millions FCFA à 62 ans puis une remontée plus haute jusqu'à 712 millions FCFA à 68 ans. Elle connaît une autre baisse avant d'enregistrer une légère hausse à 462 millions FCFA à l'âge de 79 ans.

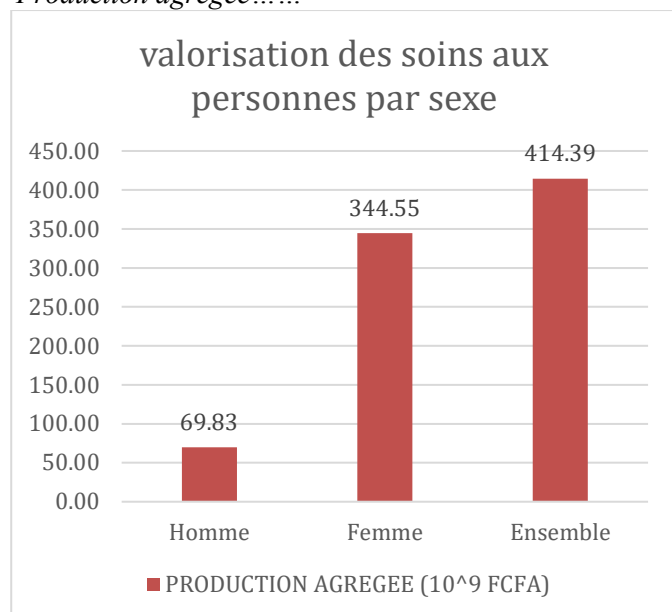
Les soins aux enfants et aux personnes âgées sont des activités exercées par des hommes et des femmes et qui souvent ne sont pas rémunérées. Ces activités dans la plupart des cas s'exercent de façon indéfinie dans la mesure où elles peuvent être exercées à tout moment.

Les constats illustrés par les graphiques xxx indiquent dans cette activité, les femmes sont plus sollicitées que les hommes et leurs parts représentent respectivement 344,55 milliards soit 83% de l'ensemble et 69,83 milliards soit 17% de l'ensemble des prestations. L'estimation par rapport au PIB donne respectivement 8,72% pour les femmes et 1,77% pour les hommes.

Il ressort de ces résultats que la part de l'activité de soins aux enfants et aux personnes âgées représente au total 10,49% du PIB.

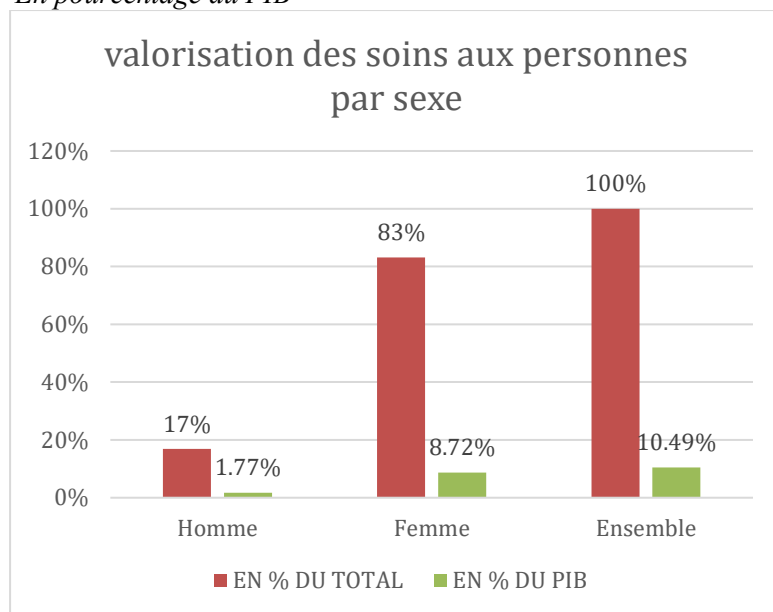
Graphique 5-35: Valorisation du temps domestique des soins aux personnes : production agrégée et en pourcentage du PIB par sexe

Production agrégée.....



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

En pourcentage du PIB



Source : ONDD Togo/CREG à partir des données d'enquête EHCVM 2018-2019

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les principaux résultats de cette étude montrent que la division du travail entre les hommes et les femmes est marquée par des logiques sociales basées sur la persistance des rôles sociaux sexués. Ainsi, la production domestique non rémunérée provient à 70,8% des femmes contre 20,2% des hommes. La production des femmes dépasse ainsi celle des hommes de 59,6%. En moyenne la production domestique non rémunérée hebdomadaire est de 15,51 heures pour les femmes contre 3,90 heures pour les hommes. Cette production croît rapidement de 1,8 heure en moyenne par semaine pour les filles de 6 ans à une valeur maximale de 12 heures en moyenne par semaine pour les femmes de 36 ans. De cette valeur maximale, elle décroît progressivement jusqu'à 3heures par semaine pour les femmes âgées de 80 ans ou plus. Par contre, en ce qui concerne les hommes, d'une valeur de 1,8 heure en moyenne par semaine pour les garçons de 6 ans, elle passe à une valeur maximale de 3,6 heures en moyenne par semaine pour les adolescents âgés de 15 ans. Par la suite, elle décroît sur l'ensemble du cycle de vie avec une valeur inférieure à 2 heures en moyenne par semaine. Il n'y a pas d'écart significatif entre les sexes en matière de temps consommé. La consommation moyenne hebdomadaire des travaux domestiques des femmes est de 8,79h contre 8,61h.

L'amélioration de la position des femmes sur le marché du travail, réduisant ainsi l'écart entre les profils de revenus du travail spécifiques à chaque sexe, aurait un impact positif et potentiellement substantiel sur le dividende démographique du Togo. Cependant, les données sur l'emploi du temps révèlent que de nombreux mécanismes permettant d'atteindre cet objectif impliqueraient une réduction du temps que les femmes consacrent à la production domestique. Ces réductions nécessiteraient la réaffectation de cette production à d'autres membres du ménage ou au marché ; sinon, les ménages devraient accepter des niveaux globaux inférieurs de production domestique. Les politiques qui visent à accroître la participation ou l'emploi des femmes doivent donc reconnaître explicitement les contraintes imposées aux femmes par leur participation à la production du ménage et s'efforcer d'y remédier. Ainsi, cette étude comporte cinq recommandations de politiques économiques :

- i) Il est nécessaire d'encourager l'éducation des filles et des femmes à des niveaux élevés. Les femmes ayant un niveau d'éducation et de formation élevé sont plus susceptibles de négocier une plus grande participation au travail rémunéré que leurs homologues moins éduquées. En augmentant le niveau d'éducation des femmes, elles seront non seulement en mesure de travailler plus longtemps dans un emploi marchand, mais aussi de décrocher des emplois bien rémunérés et donc d'améliorer leur autonomie économique.
- ii) Il faut créer une culture de la responsabilité familiale parmi tous les membres du ménage.
- iii) Les politiques publiques devraient accroître la couverture des réseaux de garde d'enfants, des personnes âgées et encourager une plus grande participation des femmes à des emplois de qualité dans le secteur formel.
- iv) Il faut mettre en place une stratégie nationale visant à offrir des possibilités de garde d'enfants en dehors du ménage. La plupart des options nécessitent un système de financement, dont la mise en œuvre dont la mise en œuvre nécessite une analyse coûts-avantages approfondie.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abraham, K.G. and Mackie, C. (2005)** « *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States.* » Washington, D.C., National Academies Press.
- Baril, Gérald, and Marie-Claude Paquette (2012)** « *Les normes sociales et l'alimentation: analyse des écrits scientifiques* ». Montréal: Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.
- BECKER, G. S. (1965)** « A theory of the allocation of time. » *The Economic Journal* Vol.75, N°299, 493–517
- Bertrand, M., Goldin, C., and Katz, L.F. (2010)** « Dynamics of the Gender Gap for Young Professionals in the Financial and Corporate Sectors. » *American Economic Journal: Applied Economics*, 2(3): 228–55.
- BLOSSFELD ET AL. (2001)** « Techniques of event history modeling: new approaches to causal analysis I Hans-Peter Blossfeld, Gotz Rohwer.-2nd ed.
- Braverman, Harry. (1974).** Labor and Monopoly Capital: The Degradation of Work in the Twentieth Century. New York, Monthly Review Press.
- Browning, M. and Chiappori, P.A. (1998).** « Efficient Intra-Household Allocations: A General Characterization and Empirical Tests» *Econometrica*, 66(6): 1241-1278.
- Bureau of Labor Statistics (2011).** « American Time Use Survey User's Guide. » <http://www.bls.gov/tus/atususersguide.pdf>
- CASTELAIN-MEUNIER C., 2011,** *Le ménage, la fée, la sorcière et l'homme nouveau*, Stock Coll.
- CHAMPAGNE C. et al, 2015,** Le temps domestique et parental des hommes et des femmes: quels facteurs d'évolutions en 25 ans, Economie et statistique
- CHARMES J., 2005,** *Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance*, Revue tiers monde.
- Charmes, J. and Unni J. (2004).** Measurement of work, Contribution to Guy STANDING and Martha CHEN (éd.), Reconceptualising work, Geneva, ILO.
- Danielson L.E. (1979),** « An Analysis of Residential Demand For Water Using Micro Time-Series Data », *Water Resources Research*, 15 (4), p. 763-767.
- Dos Santos, S. (2005).** *Koom la vim.* Enjeux socio-sanitaires de la quête de l'eau à Ouagadougou (Burkina Faso) thèse-phd., Montréal, Université de Montréal.
- Dramani et al.(2014).** Etude et Recherche du CREFAT, ISSN : 2337-2710, Travail domestique au Sénégal, policy brief no2.

**FERMANIAN JEAN-DAVID, LAGARDE SYLVIE** ; Les horaires de travail dans le couple.  
In: Economie et statistique, n°321-322, 1999. pp. 89-110; doi :  
<https://doi.org/10.3406/estat.1999.6190> [https://www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_1999\\_num\\_321\\_1\\_6190](https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1999_num_321_1_6190)

**Foster H.S., Jr. et Beattie B.R. (1979)**, « Urban Residential Demand for Water in the United States », *Land Economics*, 55 (1), p. 43-58.

**GAKOU A. ET KUEPIE, M. (2008)**, Niveau et déterminants de l’insertion des femmes sur le marché du travail au Mali, DIAL (Développement, Institutions & Analyses de Long terme), Working Papers

**GERSHUNY J. et SULLIVAN O., 2003**, *The social structure of time: emerging trends and a new directions*, Annual Review of sociology.

**Gnoumou Thiombiano Bilampoa, Toudeka Ayawavi Sitsopé et Jean Simon David (2021)** « Work-family balance and professional life of women working in public health’s sector in Lomé: what adjustment strategies? » *Revue interventions économiques*.

**GOPALEN, P. (1996)**: A Situational Analysis on the Violence-related Working Conditions of Domestic Helpers Employed in Metro-Manila, *MBM Asian Institute of Management, with research assistance from the ILO, Manila*.

**Gretchen (2014)**. Incorporating gender and Time Use Into NTA : estimating NTA and National Time Transfer Accounts (NTTA) by sex. University of california at Berkeley. NTTA Training Manuel. Berkeley.

**GRET-Groupe de Recherche et d’Echange Technologique (2005)**. Eau et Genre : étude de cas dans le sud du Madagascar, DVD, Nogent-Sur-Marne, GRET.

**ILAH, N. (2000)**: The Intra-household Allocation of Time and Tasks: What Have We Learnt from the Empirical Literature, *Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series No. 13, World Bank, Washington, DC* (<http://www.worldbank.org/gender/prr/wp13.pdf>).

**KPADONOU N., 2019**, *Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d’Afrique de l’Ouest*, Presses Universitaires de Louvain.

**LAHLOU, M. (1999)** : Le travail des enfants au Maroc – les petites domestiques ou petites bonnes, paper presented as part of the Plans national et sectoriel d’action de la lutte contre le travail des enfants au Maroc, October 1999, Morocco, ministère du Développement social, de la Solidarite, de l’Emploi et de la Formation professionnelle.

Landefeld, J. S., Fraumeni, B.M., and Vojtech, C.M. (2009). “Accounting for household production: A prototype satellite account using the American Time Use Survey.” *The Review of Income and Wealth*, 55 (2): 205-225.

**Mason, A., Lee, R., Donehower, G., Lee, S.-H., Miller, T., Tung, A.-C. and Chawal, A. (2009).** *National Transfer Accounts Manual, V 1.0*. NTA Working Papers 09-08.

**Muriithi, Moses K., Mutegi, Reuben G., Mwabu. G., 2016.** Counting Women's work in Kenya : Gender and Age profiles of hours worked and Incomes Earned. University of Nairobi, Mimeo.

**Norbert Kpadonou (2019)** « Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest » Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques et sociales.

**Phipps, S.A. and Burton, P.S. (1998).** "What's Mine is Yours? The Influence of Male and Female Incomes on Patterns of Household Expenditure." *Economica*, 65: 599-613.

**Reid, M. (1934).** *Economics of Household Production*. New York, Wiley.

**Waring, M. (1999).** Counting for nothing: what men value and what women are worth. University of Toronto Press.

**WEST C. et ZIMMERMAN H., 1987,** *Gender and Society*, Judith Lorber.

**a**

## **ANNEXES**



NATIONAL  
TRANSFER  
ACCOUNTS

Understanding the  
generational economy

**CREG**

CONSORTIUM RÉGIONAL  
POUR LA RECHERCHE  
EN ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE